

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 10 Janvier 2014 - 9 Rabi' al-awwal Safar 1435 - N° 477 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Bilan présidentiel 2009-2014 :
Des chiffres qui parlent

Page 3

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :
M. Louh mobilise le corps judiciaire

Page 3

RECHERCHE SCIENTIFIQUE :
L'hommage de l'APN à l'ANP

Page 4

MAWLID ENNABAWI ECHARIF
La journée du mardi 14 janvier chômée et payée

Page 2

LE PARLEMENT ADOpte LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Messahel lève le voile sur les incompréhensions

L'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé est une «évolution importante» en matière de développement de l'Algérie, et s'inscrit en droite ligne dans l'élargissement et l'approfondissement de la démocratie, a souligné mercredi à Alger, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel. Intervenant devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'issue du débat autour du projet de loi relative à l'activité audiovisuelle, M. Messahel a exprimé sa conviction que ce secteur «complétera» et «enrichira» le paysage médiatique en créant, a-t-il dit, «une émulation pour plus de performances et une meilleure qualité». «L'idée forte est que l'ouverture de l'audiovisuel complète l'ouverture médiatique entamée par celle de la presse écrite en 1990, répondant ainsi aux attentes du citoyen», a-t-il estimé. Le ministre de la Communication a considéré qu'il est évident que dans un débat démocratique des points de vue peuvent diverger», mais pour l'essentiel, a-t-il relevé, les enjeux que présente ce projet de loi «expriment cette volonté commune de promouvoir les idéaux de progrès et de modernité auxquels aspire la société algérienne».

Page 4



L'enseignement de tamazight

Une priorité du ministère de l'Education nationale

Page 5

ÉNERGIE

Tindouf raccordée à plus de 98% au réseau d'électricité

Page 5

DJAZAGRO 2014
600 exposants attendus à la 12^e édition

Page 6

SCIENCE et VIE

CHUTES
mieux les comprendre pour les éviter

Pages 12-13

HISTOIRE

ALGÉRIE - FRANCE
Maurice Audin
a bel et bien été assassiné par la soldatesque française

Page 5

FOOTBALL

RAOURAOUA REMET LES PENDULES À L'HEURE
Halilhodzic reste à la tête de l'équipe nationale

Page 24

JUSTICE

GUÉ DE CONSTANTINE
Elle tue sa sœur
15 ans de réclusion criminelle

Page 8

**Régions Nord : 23° à Alger**

- Prédominance d'un temps généralement ensoleillé la journée.
- Les vents seront faibles à modérés.
- La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé vers le Sud-Ouest.
- Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/40 km/h avec localement quelques soulèvements de sable.

Alger	max	23°	min	10°
Oran	max	24°	min	13°
Annaba	max	22°	min	06°
Béjaïa	max	24°	min	11°
Tamanrasset	max	21°	min	09°



**CE MATIN
À BOUMERDÈS**
**Clôture du
cycle des
conférences
régionales
de l'ANR**

Le président de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, présidera ce matin à 11h30, à la maison de la culture Rachid-Mimouni de Bousmerdès, la séance de clôture des conférences régionales des cadres du parti.

**MAWLID
ENNABAWI ECHARIF**
**La journée du
mardi 14 janvier
chômée et payée**

La journée du mardi 14 janvier 2014, correspondant au jour du mawlid ennabawi (12 rabie el aouel 1435), sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions administratives publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique.

Toutefois, les personnes exerçant en travail posté sont tenues d'assurer la continuité du service, précise le communiqué.

**JUSQU'AU 30 JANVIER À L'INSTITUT
FRANÇAIS D'ALGER**
**Exposition photographique
: «Fragments de Lumière-
Mausolées»**

L'Institut Français d'Alger organise jusqu'au 30 janvier, le vernissage de l'exposition photographique Fragments de Lumière-Mausolées en présence de Zahra Agsous.

**JUSQU'AU 15 JANVIER À LA SALLE
IBN KHALDON**
**Exposition d'instruments
de musique**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 15 Janvier 2014, dans le hall de la salle Ibn Khaldoun (rue Docteur Saâdane) une exposition d'instruments de musique.

Régions Nord : 23° à Alger

- Prédominance d'un temps généralement ensoleillé la journée.
- Les vents seront faibles à modérés.
- La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé vers le Sud-Ouest.
- Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/40 km/h avec localement quelques soulèvements de sable.

Alger	max	23°	min	10°
Oran	max	24°	min	13°
Annaba	max	22°	min	06°
Béjaïa	max	24°	min	11°
Tamanrasset	max	21°	min	09°

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS**«Obésité, malbouffe
et malnutrition en Algérie»
thème d'une conférence**

M. Djamel-Eddine Oulmane, médecin à l'Institut national de santé publique (INSP), et Mme Saliba Hamdi, inspecteur principal et contrôleur de produits alimentaires au ministère du Commerce seront les invités du Forum de DK News pour une conférence-débat demain samedi 11 janvier 2014 à 10h30 ayant pour thème «Obésité, malbouffe et malnutrition en Algérie».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun, Alger.

**No comment****ABDELMOUMEN KHALIFA ENTRE
LES MAINS DE LA JUSTICE**

**CAAT:
Un bénéfice
de 833
millions DA
en 2012**

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a réalisé un bénéfice net de 833 millions DA durant l'année 2012, selon l'extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la compagnie publie hier.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la CAAT, tenue le 15 décembre dernier, l'exercice 2012 fait ressortir un total bilan de 43.351 milliards DA, selon la même source.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'affecter du montant de 833 millions de bénéfice de la compagnie, 200 millions DA comme dividendes 591 millions DA aux réserves facultatives et 41 millions pour la réserve légale.

L'assemblée générale a également autorisé la CAAT à affecter en réserves facultatives, le montant de 262 millions DA de réserves réglementées. Durant l'année 2011, la CAAT a réalisé un bénéfice net de 1,2 milliard de DA sur un total bilan de 40,2 milliards DA.

La CAAT est une société par actions au capital de 11.490 milliards DA. Le chiffre d'affaires du secteur des assurances devrait atteindre 109,4 milliards DA à la fin 2013 contre 98,7 milliards en 2012, en hausse de 10,8%, selon les prévisions du Conseil national des assurances publiés en décembre.

**SDE ANNABA
Opération
«task-force»
pour améliorer
le service public**

Poursuivant sa stratégie de rapprochement de sa clientèle qui s'inscrit dans le cadre des orientations ministérielles visant à l'amélioration du service public, un dispositif a été mis en place dans les deux directions de distribution Seybouse et Annaba ainsi que l'ensemble des agences commerciales à travers la wilaya, et ce chaque lundi de 9h à 14h, regroupant les compétences nécessaires pour mieux prendre en charge les préoccupations des citoyens.

C'est dans cette optique que tous les moyens humains et matériels ont été déployés par les responsables des deux directions de distribution. Une campagne de communication de grande envergure est sur le point de démarrer pour annoncer la mise en service de ce dispositif. Pour sa part, SDE Annaba ne ménage aucun effort pour prendre en charge les doléances des citoyens notamment en matière de raccordement aux deux énergies (gaz et électricité) des nouveaux programmes de logements.

**JUSQU'AU 12 JANVIER À LA GRANDE
POSTE****Exposition de produits
d'artisanat**

A l'occasion de la célébration du nouvel an berbère "Yennayer" qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année, la fédération des artisans, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) organisera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 janvier à la place de la Grande Poste Alger, une exposition de produits d'artisanat.

PROGRAMME PRÉSIDENTIEL

Des chiffres qui parlent

Saïd Abjaoui

Il semble que les candidats potentiels attendent de savoir si le président va accepter de répondre positivement aux nombreuses sollicitations de personnalités, de partis politiques et d'associations de la société civile lui demandant de présenter sa candidature afin qu'eux se déterminent.

Alors qu'ils ont intérêt à parler plutôt de leurs programmes, ils font découvrir que leur seul programme est la position du président. Or, nombreux de personnalités affirment que dans le cadre d'une campagne électorale fondée sur la présentation et la défense de programmes, le président est déjà très en avance sur tous ceux qui deviendront ses concurrents du fait que ce sont ses réalisations sur le terrain qui constituent son programme.

Le président n'a même pas besoin de silloner le territoire pour vendre son programme puisque celui-ci a déjà été « acheté » par les populations dans toutes les régions du pays.

Des centaines de milliers de logements sortent de terre pour répondre à la demande des populations. Des millions d'emplois ont été réalisés avec la possibilité donnée aux jeunes de devenir leurs propres patrons par le biais de l'Ansej et d'autres organismes.

L'autoroute Est-Ouest, des infrastructures, des universités dans chaque wilaya, des lycées pratiquement dans chaque commune, des écoles pratiquement dans chaque quartier, la mise en œuvre de programmes de santé publique, l'implantation dans plusieurs wilayas de centres hospitaliers universitaires (des CHU) sont tous du domaine du visible. Bien visible.

Faudrait-il donc que le président présente son programme alors que celui-ci chaque jour est rencontré sur le terrain ?

Pourquoi se focaliser alors sur le président ? C'est devenu une tradition que de poser la double question, à savoir se représentera-t-il ou ne se représentera-t-il pas ?

Des candidats ne marquent pas de pause. Ils attendent de savoir. Ce n'est qu'ensuite qu'ils se donneront des stratégies. A quoi cela leur sera-t-il utile de leur stratégie à la décision du Président alors qu'en réalité, c'est par rapport aux besoins du peuple qu'ils doivent adapter leur stratégie ?

Investiront-ils le champ politique ou les jeux de coulisses ? Revenons encore une fois sur le programme à défendre par chaque candidat. Celui du président en matière de sécurité, de paix interne est visible. Il n'y a plus de massacres de populations pour rythmer la vie publique. Le peuple n'a pas eu besoin de faire la « révolution » à l'instar de ce qui a été fait dans les pays arabes et qui a entraîné le chaos chez eux, pratiquement des guerres civiles avec la ré-émergence des djihadistes mercenaires venus d'autres pays.

PRÉSIDENTIELLE 2014

M. Louh annonce l'entame des démarches portant mobilisation de magistrats pour la supervision de la présidentielle

Le ministère de la Justice « a entamé les démarches portant mobilisation de magistrats pour la supervision de la prochaine élection présidentielle conformément à ce que stipule la loi », a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

« Nous avons automatiquement entamé les démarches prévues par la loi en ce qui concerne la supervision des magistrats de la prochaine présidentielle prévue en avril », a indiqué M. Louh dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plé-



nière du Conseil de la nation consacrée au vote du projet de code pénal.

Plus explicite, le ministre a rappelé que « la loi prévoit

une supervision directe du processus électoral par des magistrats en sus de la commission nationale de supervision des élections, compo-

sée de magistrats, et une supervision administrative du processus par des magistrats dans le cadre des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales ». Toutes les démarches « sont en cours » en prévision de la prochaine échéance, a-t-il ajouté. Le corps électoral sera convoqué pour la présidentielle de 2014 « durant la première quinzaine du mois de janvier par décret présidentiel » avait annoncé lundi à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz.

SELLAL À PARTIR DE MOSTAGANEM : Les Algériens « privilégient toujours la voie du dialogue et de la paix »



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé mercredi à Mostaganem, que les Algériens « privilégient toujours la voie du dialogue et de la paix et sont « disposés à faire face aux aventuriers qui tentent de porter atteinte à la stabilité de leur pays ».

« L'Algérie qui jouit de la stabilité, ne laissera aucune occasion aux

aventuriers de porter atteinte à sa stabilité et à sa sécurité », a souligné M. Sellal devant les élus et les représentants de la société civile de la wilaya de Mostaganem où il était en visite de travail.

« Il y a eu certes des incompréhensions et des divergences de vue entre nous, mais cela n'a jamais été une raison pour porter atteinte à l'unité nationale et à la stabilité du pays », a ajouté le Premier ministre, affirmant que l'Algérie demeure « attachée aux principes et fondements de la religion musulmane, basés sur la tolérance et le pardon », ainsi que les valeurs arabo-musulmanes et amazighes. Le Premier ministre a insisté sur la nécessité de mettre à profit la stabilité que connaît le pays pour poursuivre le processus de développement, appelant, par la même occasion, les citoyens à accompagner les efforts de l'Etat en matière de développement du pays. Par ailleurs, le Premier ministre a transmis à l'assistance et aux habitants de Mostaganem les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui est, a-t-il dit « l'artisan de la stabilité du pays ». Qualifiant le président Bouteflika de « grand homme », M. Sellal a souligné que « c'est grâce à lui que l'Algérie a retrouvé sa place dans le concert des nations ».

ALGÉRIE-ONU

M. Lamamra reçoit la secrétaire onusienne chargée de la commission économique et sociale pour l'Asie occidentale



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger la secrétaire générale adjointe et secrétaire exécutive, chargée de la commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale, Rima Khalaf. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, Mme Khalaf a indiqué que « la rencontre avec M. Lamamra était une occasion pour se concerter sur diverses questions régionales dont celles relatives au développement économique et social, aux projets de complémentarité régionale entre les pays arabes et à la coordination avec les pays en voie de développement et d'autres organisations, comme l'Union africaine ».

JUSTICE

L'amendement du code pénal répond aux aspirations de la société algérienne

L'amendement du code pénal « répond aux aspirations de la société, notamment celles relatives à la protection des mineurs », a déclaré hier à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Le code pénal « répond aux aspirations de la société algérienne concernant l'obligation de promulguer un texte pénal dissuasif pour tous ceux qui s'en prennent aux mineurs ou leur portent atteinte », a-t-il encore dit. M. Louh a estimé que le texte de loi est un « jalon juridique » qui confor-

de tous types de crimes, notamment l'enlèvement et l'exploitation sexuelle », a indiqué le ministre. Le texte de loi comprend, par ailleurs, des dispositions qui « renforcent les moyens de lutte contre le terrorisme et éliminent toutes formes de discrimination qui figurent également parmi les revendications de la société », d'autant que nous connaissons aujourd'hui une prolifération du crime terroriste qui menace la sécurité et la stabilité internationales », a-t-il encore dit. M. Louh a estimé que le texte de loi vise à « protéger les enfants

ter l'arsenal législatif national pour lutter contre la criminalité et assurer un climat propice pour exercer les libertés individuelles et collectives. « La punition n'est pas le seul moyen et demeurerà incapable d'éradiquer le crime si elle n'est pas accompagnée d'une politique préventive qui implique la société et les institutions de l'Etat », a ajouté le ministre.

Pour sa part, la commission des Affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme du Conseil de la nation a recommandé la dynamisation du travail de

proximité à l'égard de l'enfant et de la société civile et l'élaboration d'une stratégie unifiée pour assurer les droits des mineurs. La commission a également proposé la prise en charge psychologique des enfants victimes d'enlèvements et d'agressions sexuelles, l'élaboration d'études approfondies sur les causes de la prolifération des phénomènes criminels dans la société algérienne ainsi que la réalisation d'établissements pénitentiaires à l'extérieur des villes.

APS

PARLEMENT

M. Ould Khelifa salue les efforts de l'ANP dans la formation et la recherche scientifique

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a salué mercredi à Alger les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) dans la recherche scientifique et la formation des ressources humaines à des fins de modernisation et de professionnalisation de cette institution.

«L'institution militaire a veillé, notamment durant les dernières années, à la formation de ses cadres de différents niveaux et à la promotion de leur aptitude par l'entraînement continu, la maîtrise des technologies, le développement de la recherche scientifique tant théorique qu'appliquée», a indiqué M. Ould Khelifa, dans une allocution à l'ouverture d'une journée parlementaire sur «Le rôle de la recherche scientifique dans le développement et la modernisation de l'armée» tenue au siège de l'APN. L'ANP a également veillé, a-t-il souligné, à «sa mobilisation pour faire face à toutes les éventualités dans une région tourmentée et sur des vastes frontières dépassant six mille kilomètres, où des pays traversent des crises aiguës et d'autres sont submergés part des guerres civiles et d'autres encore sont au bord de la guerre et où le terrorisme transnational se concentre».

«Ce terrorisme, qui après avoir été vaincu par le peuple, l'armée et les forces



de sécurité dans les années quatre-vingt-dix au prix de grands sacrifices, a tenté de s'infiltrer à nouveau dans notre Sud, dans le but de détruire une entreprise économique à Tignentourine (In Amenas), et aucun notre armée a fait face, refusant tout chantage ou compromis», a rappelé M. Ould Khelifa, devant un parterre de cadres du ministère de la Défense nationale (MDN), d'officiers supérieurs de l'ANP et de parlementaires.

Il s'est félicité du fait que «toutes les capitales du monde, à travers leurs dirigeants, ont salué la compétence de notre Armée nationale populaire et la rapidité avec laquelle elle a levé le siège imposé par

les mercenaires, ainsi que l'extermination de leurs éléments qui s'étaient infiltrés». Pour M. Ould Khelifa, la journée parlementaire sur «Le rôle de la recherche scientifique dans le développement et la modernisation de l'armée» constitue «une précieuse opportunité pour affirmer que le commandement de notre armée et le personnel militaire puissent leur doctrine militaire des luttes, anciennes et récentes, du peuple algérien, du patrimoine et des épopées de la guerre de Libération nationale». La recherche scientifique doit être, a-t-il poursuivi, «une priorité au niveau des centres de recherche et développement, à laquelle nous devons consacrer un budget

conséquent et ouvrir des voies de partenariats internationaux profitables à travers le transfert et l'adaptation de la technologie, ce qui pourrait être profitable à l'Institution militaire».

«Il serait aussi indispensable, a-t-il dit, que soit formée une élite constituée d'émérites chercheurs et penseurs, comme il serait nécessaire de voir le projet de promotion de la recherche, du développement et de la réadaptation au sein de l'armée revêtir un intérêt national et qu'il fasse consensus quelles que soient les positions et les tendances politiques», a-t-il estimé.

Qualifiant l'ANP de «rempart de sécurité et de sûreté pour tous les Algériens», il a indiqué que «les citoyens considèrent le service national comme la pierre angulaire qui consacre les principes suprêmes de la citoyenneté algérienne autant qu'elle sacrifie le devoir, la discipline, l'ordre et le perfectionnement».

«Notre société a tant besoin de généraliser et de consacrer ces idéaux et ces comportements inspirés du manifeste historique du premier Novembre, la référence pérenne de la République algérienne et son Etat-Nation», a ajouté le président de l'APN. Selon M. Ould Khelifa, la pérennité du service national, quelle que soit sa durée et sa forme, est «une question vitale pour les jeunes Algériens, toutes classes confondues, d'autant plus que l'Etat a assuré la gratuité de l'enseignement à tous les niveaux, accordé des bourses, garantit des facilités et leur a également porté une attention qui n'existe nulle part ailleurs». «Par conséquent, le service national est un devoir qui doit être accompli vis-à-vis de l'Etat et du pays», a-t-il affirmé.

MESSAHEL DEVANT LE PARLEMENT

L'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé consacre l'élargissement et l'approfondissement de la démocratie

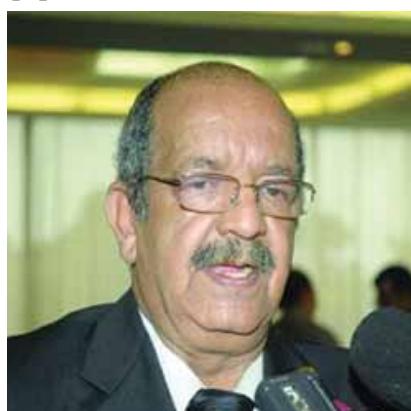
L'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé est une «évolution importante» en matière de développement de l'Algérie, et s'inscrit en droite ligne dans l'élargissement et l'approfondissement de la démocratie, a souligné mercredi à Alger, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

Intervenant devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'issue du débat autour du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, M. Messahel a exprimé sa conviction que ce secteur «complétera» et «enrichira» le paysage médiatique en créant, a-t-il dit, «une émulation pour plus de performance et une meilleure qualité». «L'idée forte est que l'ouverture de l'audiovisuel complète l'ouverture médiatique entamée par celle de la presse écrite en 1990, répondant ainsi aux attentes du citoyen», a-t-il estimé.

Le ministre de la Communication a considéré qu'il est évident que dans un débat démocratique des points de vue peuvent diverger, mais pour l'essentiel, a-t-il relevé, les enjeux que présente ce projet de loi «expriment cette volonté commune de promouvoir les idéaux de progrès et de modernité auxquels aspire la société algérienne».

«Ce n'est pas dans notre tradition, en tant qu'exécutif d'interférer dans le rôle et les prérogatives de l'APN», a-t-il précisé, ajoutant qu'à «aucun moment nous n'avons proposé au niveau de la Commission un quelconque amendement, cependant, notre devoir était de présenter, d'expliquer et de défendre ce projet de loi». «Afin de lever certaines ambiguïtés», concernant l'article 7, alinéa 6 et conformément à la loi organique numéro 99-02, notamment ces articles 28 et 34. M. Messahel a affirmé avoir transmis mercredi à la Commission des amendements à l'article en question, «améliorant» ainsi la définition des chaînes thématiques «pour introduire une plus grande cohérence» entre la loi organique relative à l'information et le projet qui est soumis, «le but, a-t-il dit, étant d'expliquer la notion de chaîne thématique en mettant en évidence le fait qu'il s'agit d'un programme comportant un ou plusieurs thèmes».

Concernant l'autorité de régulation de l'activité audiovisuelle, il a indiqué que celle-ci est «indépendante» à l'instar de ce qui existe dans la plupart des pays développés qui ont une expérience avérée dans le domaine de la régulation de l'activité audiovisuelle. Il a expliqué, à ce propos, que «son indépendance lui donne sa crédibilité vis-à-vis des opérateurs de l'audiovisuel et des citoyens», précisant que «cette indépendance se concrétisera sur le terrain en vertu de ses



missions et de ses attributions qui sont clairement définies dans le projet de loi». Il a souligné, à cet égard, qu'un système de régulation performant est le moyen essentiel pour le développement et la performance de l'activité audiovisuelle. Son rôle principal est de «veiller au respect des lois et règlements en général et de protéger tous les droits des citoyens, notamment ceux relatifs à leur intégrité et au respect de leur vie privée et de conforter sur un autre plan les règles d'éthique et de déontologie», a rappelé M. Messahel.

Par la même occasion, il a fait savoir qu'«aujourd'hui les moyens de communication, en particulier audiovisuels, constituent des instruments de défense nationale et de protection des intérêts supérieurs de la nation», et leur rôle est de «défendre les acquis du peuple, de présenter une information crédible et de promouvoir l'image de notre pays». Il a souligné, d'autre part, qu'«on ne pourra atteindre la performance et arriver à une prestation de qualité sans une prise en charge de la formation». «C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire de la formation la priorité numéro une du secteur à travers un vaste programme financé par le Fonds d'aide à la presse», a-t-il rappelé. Le ministre a indiqué que

cette formation s'adresse à «tous les journalistes» du secteur, public et privé, «sans distinction» ainsi que les intervenants dans les différents métiers de la communication. Il a noté, à cette occasion, que le débat a donné une «preuve supplémentaire» de l'attachement du gouvernement à accorder au secteur de l'audiovisuel la place qui est la sienne dans la dynamique nationale de développement économique, social et culturel. «La dynamique qu'engagera cette loi après son adoption permettra à l'Algérie d'être une partie prenante et agissante dans les transformations que connaissent l'information et la communication dans un monde en pleine mutation», a-t-il fait valoir. Selon M. Messahel, cette loi «permettra également de faire parvenir aux citoyens algériens où qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays une information véritable et crédible sur les réalités nationales et elle projetera enfin vers l'extérieur une image juste des progrès accomplis par notre pays et des défis qui lui restent à relever dans le développement et le bien-être de notre peuple».

Un programme de formation «ambitieux» au profit des journalistes

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a annoncé mercredi à Alger un programme de formation «ambitieux» au profit des journalistes des secteurs public et privé qui sera financé par le Fonds de soutien aux organes de presse.

L'Etat a décidé d'«accorder la priorité à la formation des journalistes des secteurs public et privé et des intervenants dans les différents métiers de la communication en vue d'améliorer le service public et d'offrir aux citoyens une information de qualité», a précisé M. Messahel qui répondait aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de loi sur l'audiovisuel.

ÉDUCATION

L'enseignement de tamazight, une priorité du ministère de l'Education nationale

L'enseignement de la langue amazighe et sa promotion au niveau national constitue l'une des priorités du ministère de l'Education nationale, a affirmé mercredi à Bouira le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed.

«L'enseignement de tamazight est une priorité pour nous, et aura la place qui lui sied», a assuré le ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, au cours de laquelle il a inauguré et inspecté diverses structures éducatives à travers plusieurs communes de la wilaya.

Répondant à une question sur la généralisation de tamazight et l'obligation de son enseignement, M. Baba Ahmed a déclaré que «cela dépendait du choix de huit millions



d'élèves, ainsi que des moyens humains et matériels dont disposerait le secteur».

L'enseignement de la langue amazighe dans la wilaya de Bouira, ainsi que dans d'autres wilayas du pays, ne cesse de connaître une régression, selon un constat fait récemment par le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Youcef Merah, qui

avait appelé le mois dernier à l'implication des partenaires publics et privés pour développer et promouvoir davantage l'enseignement de cette langue.

Actuellement, la wilaya de Bouira compte près de 6000 élèves qui suivent des cours en tamazight, selon les chiffres présentés au ministre par le directeur de l'Education, M. Yamine Mekhaldi.

ÉNERGIE

Tindouf raccordée à plus de 98% au réseau d'électricité

Le taux de raccordement au réseau électrique dans la wilaya de Tindouf est de plus de 98 %, avec un nombre de 14.472 clients, dont 12.000 clients ordinaires, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'énergie et des mines de la wilaya.

Les différents projets dont a bénéficié la wilaya en 2013 dans le domaine de l'énergie électrique ont permis d'atteindre de «bons» résultats concernant l'extension des opérations de raccordement et l'amélioration du réseau électrique, a révélé le chef de service de l'énergie, M. Aboubaker Sebah.

La longueur du réseau électrique de moyenne tension est de 1.132 km, alors que celui de la basse tension est

de 167 km, selon la même source. Afin d'améliorer la distribution de l'énergie électrique, il a été procédé à la mise en place de 3 centres principaux de distribution, en plus de l'exploitation de 163 transformateurs de basse et moyenne tensions, a ajouté le responsable.

La wilaya de Tindouf a bénéficié, durant l'année écoulée, d'un programme d'urgence doté d'une enveloppe de plus de 900 millions DA, afin d'éliminer les points noirs sur le réseau de distribution d'électricité. Ainsi, 40 transformateurs ont été réalisés et équipés dans les communes d'Oum Laâssel et Tindouf, auxquels l'entreprise Sonelgaz a ajouté 15 transformateurs sur son



propre programme. La wilaya a bénéficié dans le cadre du programme d'urgence de 2014 d'un projet de réalisation de 21 transformateurs électriques, actuellement à l'étude, ce qui va permettre de répondre aux besoins des nouveaux quartiers réalisés à travers la wilaya.

ALGÉRIE - FRANCE

Maurice Audin a bel et bien été assassiné par la soldatesque française

Maurice Audin, jeune mathématicien enlevé et torturé en 1957 par les parachutistes français à Alger, a bel et bien été assassiné par la soldatesque coloniale, a révélé le général et tortionnaire Paul Aussaresses, dans un témoignage posthume rendu public hier.

Invité d'une chaîne publique française, le journaliste Jean-Charles Deniau a présenté un ouvrage «La Vérité sur la Mort de Maurice Audin» (Editions des Equateurs) dans lequel il fait écouter un témoignage du général de sinistre mémoire, recueilli quelques semaines avant sa mort, dans lequel il affirme que Maurice Audin a été «poignardé en plein cœur par un membre de l'escadron de la mort qui opéra, en 1957, à Alger, sous les ordres du général Massu».

Cette méthode barbare d'assassinat a été délibérément choisie pour faire accroire que ce sont des



«Arabes» qui ont commis le crime, a ajouté le général tortionnaire, décédé en décembre dernier. Ces révélations confortent l'hypothèse avancée par la journaliste Nathalie Funès qui,

dans une enquête publiée en mars 2002 par le *Nouvel Observateur*, révélait l'existence d'un document inédit, conservé dans les archives de la Hoover Institution, à l'Université de Stanford, en Californie.

Il s'agit d'un manuscrit du colonel Godard, ancien commandant de la zone Alger-Sahel, qui contredit la thèse officielle selon laquelle Maurice Audin se serait évadé lors d'un transfert. Il confirme que le militant nationaliste a été tué par les militaires qui le détenaient et mentionne le nom de celui qui l'aurait assassiné.

Les révélations du journaliste Deniau viennent lever le voile sur une énième «inconnue» de la guerre de Libération nationale. A ce jour, seule la thèse de la disparition de Maurice Audin est reconnue officiellement en France où historiens et mêmes proches du défunt évoquent désormais, sans rougir, un autre «crime d'Etat».

EAU

3 millions d'habitants approvisionnés grâce au système de transfert MAO

Le transfert d'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) a permis d'approvisionner en eau potable près de trois millions d'habitants dans la région ouest du pays, a affirmé hier Messaoud Terra, directeur de l'approvisionnement en eau potable (AEP) au ministère des Ressources en eau. Ce système, d'une capacité de transfert de 540.000m³/jour, permet de satisfaire la demande en eau potable Oran et Mostaganem, via la zone industrielle d'Arzew, a-t-il précisé sur les ondes de la Radio nationale. Cette infrastructure hydraulique alimentée principalement à partir des barrages de Cheliff et de Kerrada, connaîtra des extensions avec la mobilisation des ressources en eau provenant des unités de dessalement d'eau de mer, a ajouté ce responsable. En effet, grâce à la méga-station de Mer-set el Hadjadj, ce sont près de 500.000m³/jour qui seront injectés dans le système MAO ce qui permettra, souligne M. Terra, «de sécuriser définitivement l'approvisionnement des wilayas de l'ouest du pays (Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Ain Témouchent, Tlemcen)». Selon lui, les investissements consentis pour assurer un approvisionnement régulier en eau potable de ces wilayas sont évalués globalement à 100 milliards DA. Interrogé à propos de la faible pluviométrie constatée en automne 2013 et son incidence sur le taux de remplissage des barrages en exploitation, le même responsable a fait état d'un léger déficit, précisant que «les prochaines pluies hivernales devraient rétablir la situation».

La veuve de Maurice Audin appelle la France à condamner la torture et les exécutions sommaires en Algérie

La veuve de Maurice Audin, jeune mathématicien enlevé et torturé en 1957 par les parachutistes français à Alger, a souhaité que la France condamne la torture et les exécutions sommaires perpétrées en Algérie durant la période coloniale.

«Je souhaite que les plus hautes autorités de l'Etat français condamnent officiellement la torture et les exécutions sommaires utilisées, pendant la guerre d'Algérie, par l'armée et le gouvernement français», a-t-elle déclaré hier à l'APS en réaction à de nouvelles révélations sur l'assassinat de son mari. Commentant le témoignage du général Paul Aussaresses, publié à titre posthume, et selon lequel le militant nationaliste a été poignardé en plein cœur par un membre de l'escadron de la mort qui opérait, en 1957 à Alger, sous les ordres du général Massu, Josette Audin a affirmé que, depuis la disparition de son mari, «diverses possibilités ont été envisagées et celle d'Aussaresses en est une autre. «Personnellement, j'ai du mal à accorder quelque crédit que ce soit à ce que dit ce personnage», a-t-elle ajouté, mettant en doute la validité des confessions posthumes d'Aussaresses, contenue dans l'ouvrage «La Vérité sur la Mort de Maurice Audin» (Editions des Equateurs) du journaliste Jean-Charles Deniau. Pour elle, le général de sinistre mémoire a «passé sa vie à mentir quand il ne la passait pas à tuer des Algériens». «Comment croire, dans ces conditions, qu'il a pu dire la vérité? Selon moi, ces gens ne sont pas crédibles. C'est bien que le général ait dit sa vérité mais c'est seulement sa vérité. Ce n'est pas forcément la vérité. Cette vérité, la saura-t-on un jour? Je suis sceptique à ce sujet», a-t-elle dit. Josette Audin avait adressé le 6 aout 2012 une lettre au président français, François Hollande, quelques mois avant sa visite d'Etat en Algérie, demandant que les historiens «puissent avoir accès à toutes les archives de toutes les personnalités civiles et militaires françaises +en charge du maintien de l'ordre+ en Algérie». «J'espère que vous ferez aussi, au nom de la France, non pas des excuses pour des actes qui ne sont pas excusables, mais au moins une condamnation ferme de la torture et des exécutions sommaires commises par la France pendant la guerre d'Algérie», lui avait-elle écrit. Le chef de l'Etat français s'était longuement recueilli, lors de cette visite, devant la plaque commémorative dédiée à Maurice Audin à Alger, s'abstenant de faire la moindre déclaration sur ce crime. Les révélations du journaliste Deniau viennent lever le voile sur une énième «inconnue» de la guerre de Libération nationale. A ce jour, seule la thèse de la disparition de Maurice Audin est reconnue officiellement en France où historiens et mêmes proches du défunt évoquent désormais, sans rougir, un autre «crime d'Etat».

LE MINISTRE DES FINANCES, KARIM DJOUDI : «Une commission interministérielle pour régler le problème des postes vacants dans les administrations publiques»

Le ministre des Finances, Karim Djoudi a indiqué mercredi qu'une commission interministérielle a été récemment mise en place pour régler le problème des postes vacants estimés à 140.000 postes en 2011 dans les administrations publiques.

M. Djoudi qui répondait aux interventions des membres du Conseil de la nation lors de l'examen de la loi portant règlement budgétaire 2011, a rappelé que «le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait procédé la semaine dernière à la mise en place d'une commission interministérielle qui a pour objectif la répartition de ces postes dans les plus brefs délais».

Il a précisé que ces postes vacants ne concernent pas seulement les nouveaux recrutements mais aussi les promotions internes des employés. Pour le ministre, ce retard accusé dans le recrutement est dû notamment «aux conditions définies par la direction générale de la Fonction publique, au rythme de réalisation des projets d'équipement public et la non conformité du cadre ciblé par les administrations publiques avec les compétences disponibles». Concernant le recours fréquent à la réévaluation des projets d'équipements publics, le ministre a imputé ce phénomène à l'enregistrement des projets avant le lancement des appels d'offres, le déséquilibre entre la capacité de production et les coûts, la qualité de réévaluation de projets et la non maîtrise des prix des matériaux utilisés dans la réalisation de ces projets. M. Djoudi a par ailleurs rappelé les mesures prises par le Gouvernement visant à assurer une meilleure gestion des projets d'équipements publics, le suivi et le contrôle des coûts y afférents. Ces mesures concernent l'obligation d'inscrire le projet après le pas-



sage d'accords avec l'ordonnateur des dépenses publiques ou avec le fonds de l'équipement pour le développement s'il s'agit de projets qui dépassent les 20 milliards de DA. Ces mesures concernent également l'élargissement du pré-contrôle des dépenses et l'élaboration d'un rapport périodique sur les conséquences du service public sur les entreprises publiques à caractère industriel ou commercial. Ce rapport doit être approuvé par le commissaire aux comptes de l'entreprise. Pour éviter de recourir à la réévaluation des projets, un assainissement périodique de la nomenclature des investissements est assuré tous les cinq ans, à travers l'annulation des opérations dépassées, a indiqué M. Djoudi, affirmant qu'il a été procédé en 2013 avec l'accord du gouvernement à l'annulation des projets non entamés.

Ces mesures ont permis de réduire la réévaluation de près de 76% durant les cinq dernières années, le montant consacré à cette opération étant passé de 1.113 milliards DA en 2007 à 280 milliards DA en 2011. Concernant la véracité des chiffres avancés par la Banque d'Algérie et les gains réalisés par le groupe pétrolier

Sonatrach, M. Djoudi a souligné que la loi monétaire et de crédits renferme tous les cadres de contrôle de l'activité interne de la Banque d'Algérie qui garantissent l'exactitude et la crédibilité des données fournies.

Il a estimé entre 130 et 140 milliards de DA, le montant transféré annuellement par Sonatrach à l'Etat, ajoutant que ce montant varie d'une année à l'autre selon la situation du groupe, précisant que l'Etat pourrait recourir cette année par exemple, à la cession des intérêts afin de permettre au groupe d'utiliser toutes ses ressources financières, dans le cadre de son programme d'investissement. Revenant aux observations émises par la Cour des comptes sur la loi sur le règlement budgétaire de 2011, le ministre a souligné que ces observations n'ont pas altéré l'authenticité ou la crédibilité des chiffres avancés, mais concernaient plutôt la gestion. Un aspect qui renferme beaucoup de lacunes pour certains secteurs, selon cette instance.

En cas de constat de dommages qui touchent le Trésor public, la Cour des comptes a toutes les prérogatives d'exercer ses missions de contrôle avec les sanctions qu'elles impliquent contre les contrevenants en matière de gestion des fonds publics, a ajouté le ministre. La Cour des comptes a exprimé sa satisfaction quant aux réponses apportées par le gouvernement à ses interrogations, a-t-il dit. Le montant de la fiscalité non recouvrée a atteint près de 8000 milliards de DA, selon la Cour des comptes, cependant M. Djoudi a souligné que cette somme englobe les créances du Trésor public vis-à-vis de l'ex-Banque commerciale et industrielle d'Algérie (BCIA), estimées à 5000 milliards de DA, auxquelles s'ajoutent les dettes du trésor après la liquidation des actifs des entreprises économiques publiques dis- soutes.

SALON DJAZAGRO 2014

600 exposants attendus à la 12^e édition

600 exposants, représentant une quarantaine de pays, sont attendus à la 12^e édition du Salon international de l'agroalimentaire Djazagro, prévu du 21 au 24 avril prochain à Alger, a indiqué mercredi à Tipasa, le directeur du salon, Christophe Painvin, en marge d'une rencontre d'information organisée au profit des opérateurs économiques de la wilaya. Selon ce responsable, 600 entreprises et fabricants, activant dans différents segments de l'agroalimentaire, ont déjà donné leur accord de principe pour prendre part à cette manifestation économique qui devrait attirer quelque 20.000 visiteurs, a-t-il déclaré. «Djazagro 2014» est considérée comme la plus importante édition, eu égard à ce nombre de participants, comparé à la précédente édition où il a été recensé la participation de 450 exposants, issus d'une trentaine de pays, a souligné M. Painvin qui a également fait part d'une nette augmentation du nombre de visiteurs, au cours des cinq dernières an-

nées, passant de 9.000 visiteurs, essentiellement des professionnels de l'agroalimentaire, en 2008, à plus de 15.000 lors de l'édition 2013. Ce rendez-vous économique «incontournable», selon lui, offre une réelle opportunité aux fabricants, investisseurs et jeunes porteurs de projets pour profiter de l'expérience et du savoir-faire des opérateurs étrangers qui seront présents, de tisser des relations d'affaires ou d'échanger des informations en mesure de les aider à monter leurs projets ou à développer leurs entreprises, a-t-il estimé.

Les visiteurs pourront, à l'occasion de ce salon, découvrir les dernières nouveautés en matière d'équipements, les techniques les plus récentes appliquées dans les différents domaines de l'agroalimentaire. Ils pourront également recevoir des conseils de management et de production auxquels ils auront accès, grâce aux nombreux stands animés sur place par des bureaux spécialisés, a-t-il ajouté.

Nécessité de créer une autorité de coordination pour généraliser la monétique

L'expert financier Abderrahmane Benkhalfa a plaidé mercredi pour la mise en place d'une autorité nationale de coordination en vue de développer et généraliser la monétique qui connaît, selon lui, un «retard». Pour cet ancien délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, la création de cette autorité doit être accompagnée par l'achèvement de l'architecture institutionnelle et technologique de la monétique en relation avec Algérie Télécom. Ces mesures, a-t-il précisé, «doivent être accompagnées par des actions de sensibilisation et communication à l'adresse des com-

merçants en vue de les rassurer quant à la mise en place de ce mode de paiement». «Le développement de la monétique connaît un réel retard si on se réfère au développement très fort que connaît l'Algérie et à l'amélioration des indices de développement humain de sa population», a relevé cet expert. Concernant le paiement par carte, qui permet notamment de lutter contre le commerce informel, il a indiqué qu'il y a aujourd'hui une population de près de 10 millions de porteurs de carte. Ce chiffre est en soi considérable», mais a-t-il noté «cette carte reste malheureusement limitée aux seules opérations de retraits d'espèces». «Il y a aujourd'hui près d'un millier de distributeur auto-

matique de billets (DAB) et près de 4000 terminaux de paiement (TPE), le besoin d'une société de maintenance technique se fait désormais sentir» a relevé M. Benkhalfa. La Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) chargée du développement de la monétique (SATIM), doit aussi s'occuper du volet logistique. Il a par ailleurs suggéré une relance de réformes bancaires de deuxième génération, précisant qu'il faut continuer à investir en vue de l'amélioration du taux de bancarisation». «Avec un réseau près de 1600 agences bancaires, l'Algérie accuse un net retard par rapport aux pays de la région» souligné cet expert.

LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2011

Les sénateurs relèvent la faiblesse de consommation des crédits et du recouvrement fiscal

Les membres du Conseil de la nation ont mis l'accent lors de l'examen mercredi du texte de la loi portant règlement budgétaire 2011 sur les observations de la Cour des comptes relatives notamment à la faiblesse en matière de consommation des crédits d'équipement et de recouvrement fiscal et à la réévaluation des projets.

Les sénateurs sont revenus notamment sur les lacunes citées dans le rapport de la Cour des comptes concernant ce texte de loi.

Abdelkader Kaci du parti du Front de libération nationale (FLN) a qualifié de «très faible» le taux de consommation des crédits d'équipement (50 à 55%). Ce qui reflète une défaillance dans la définition des besoins de chaque secteur et une mauvaise gestion du budget, a-t-il déploré. Dans son intervention sur le recouvrement fiscal qui reste, a-t-il estimé, «limité» voire «inexistant» parfois, M. Kaci a appelé au recrutement et à la formation de l'élément humain, soulignant la nécessité de moderniser l'administration fiscale pour lutter contre l'évasion fiscale portant préjudice à l'économie nationale. Il a en outre insisté sur l'allègement des mesures de recrutement pour réduire le nombre de postes budgétaires vacants estimé à plus de 140.000 postes selon le dernier rapport de la Cour des comptes. De son côté, le député Bouzid Boudaïda (FLN) a relevé le faible taux de consommation des crédits et la reproduction des mêmes erreurs chaque année dans leur répartition. Il a en outre relevé que certains crédits ont été déviés de leur vocation estimant qu'il s'agit de «graves violations» d'où la nécessité, a-t-il dit, d'appliquer des mesures coercitives pour mettre fin à ces dysfonctionnements dans la gestion.

Il a également appelé à sanctionner les responsables ayant accusé des retards dans le lancement des projets, ce qui nécessite une réévaluation de ces projets coûteux pour le budget de l'Etat. Moussa Tamedertaza du Front des forces socialistes (FFS), a évoqué le problème lié aux postes budgétaires vacants qui touche tous les secteurs alors que des jeunes souffrent du chômage, imputant cela à la non application des plans de gestion des ressources humaines. Le député a relevé en outre le manque de rigueur concernant la poursuite des personnes et entreprises coupables d'évasion fiscale, rappelant que le montant de la fiscalité non recouvrée a atteint près de 8000 milliards de DA, selon le rapport de la Cour des comptes. De son côté, Brahim Meziani du FFS a déploré l'absence d'une volonté politique pour lutter contre la corruption, citant à ce titre l'inexistence de mécanismes efficaces à même de permettre la réalisation de résultats concrets dans ce domaine. Il a relevé également le retard accusé dans le lancement de projets, l'absence de mécanismes de contrôle, l'augmentation des postes budgétaires vacants et la faiblesse en matière de recouvrement fiscal. La majorité des intervenants ont proposé que la loi sur le règlement budgétaire soit votée par le Parlement avant la loi des finances afin que les observations soient prises en considération dans la nouvelle loi. Ils ont également appelé à la réduction de l'intervalle entre la loi sur le règlement budgétaire et la loi de finances de N-3 à N-1 afin d'éviter la dilapidation des fonds et pouvoir juger les auteurs de tels crimes. L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté à l'unanimité en décembre dernier ce projet de loi.

La directrice générale du FMI entame une visite de 3 jours au Mali

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, est arrivée, mercredi, à Bamako pour une visite de trois jours au Mali.

Au cours de cette visite, Mme Lagarde aura des entretiens avec le président malien Ibrahim Boubacar Keïta, le Premier ministre Oumar Tatam Ly et les membres de son gouvernement, indique un communiqué of-



ficiel. Des rencontres sont aussi programmées avec de hauts responsables de l'administration malienne ainsi que des femmes leaders, des représentants du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds. En plus de ses rencontres avec les autorités malienches, la directrice générale du FMI prononcera un discours devant le Conseil économique, social et culturel du Mali.

La BM accorde plus de 246 millions de dollars au Mali

La Banque mondiale a accordé 18 milliards de FCFA (près de 246,3 millions de dollars) au Mali sous forme de dons et de prêts destinés à financer de multiples projets. Ces financements ont fait l'objet d'accords signés, en début de semaine à Bamako, par la ministre malienne de l'Economie et des Finances, Bouâd Fily Sissoko, et le directeur des opérations de la Banque Mondiale pour le Mali, Oussama Diagana.

Le premier accord de financement estimé à 80 millions de dollars, est destiné pour un projet d'alimentation en eau potable à Bamako, à partir de la région de Kabala sur le fleuve Niger.

Ce projet qui s'intègre pleinement parmi les priorités du gouvernement,

selon la ministre, 610.000 personnes devraient en bénéficier à Bamako. Le deuxième accord de financement, d'un montant de 100 millions de dollars, sous forme de don, est destiné au programme de reconstruction et de relance économique.

Ce projet consiste à financer la réhabilitation des infrastructures publiques et des activités productives, pour relancer l'économie et la fourniture de services dans les zones affectées par la récente crise au Mali. Le troisième accord de financement porte sur un don de 21,4 millions de dollars destinés au financement du projet de gestion des ressources naturelles et du changement climatique. La mise en œuvre de

ce projet permettra de renforcer les capacités du système d'information et de prise de décisions des acteurs, dans le contexte de l'adaptation au changement climatique, a indiqué, la ministre de l'Economie et des Finances, lors de la cérémonie de signature des accords.

Et enfin, un montant de 44,9 millions de dollars, dont 25 millions sous forme de crédit «IDA» et 19,9 millions sous forme de don aux pays pauvres, ce quatrième accord de financement se rapporte au projet d'un système hybride d'électrification rurale. Ce projet vise à accroître l'accès des personnes aux zones rurales et à augmenter la production d'électricité à partir des énergies renouvelables dans les zones cibles.

CRÉDIT SUISSE

Forte croissance du commerce de détail en Suisse prévue en 2014

Le chiffre d'affaires du commerce de détail devrait progresser de 2% et de 1,5% nominal en 2014, contre une hausse réelle d'environ 1,5% et de 0,5% nominal en 2013, selon le «Retail Outlook» de Credit Suisse, publié mercredi. L'embellie du climat de la consommation et l'immigration expliquent cette amélioration, indique-t-on de même source. L'écart qui s'est réduit entre les chiffres nominaux et réels est dû au fait que les temps des baisses de prix importantes est révolu, en raison notamment de la fixation d'un cours plancher euro/franc, selon Credit Suisse. Après avoir diminué de plus de 2% en 2011 et 2012, les prix n'ont baissé que de 1% l'an dernier, et pour 2014, les économistes de CS s'attendent à un recul de 0,5% seulement.

ITALIE

Le taux de chômage au plus haut depuis 37 ans en novembre

Le chômage en Italie a atteint en novembre dernier un nouveau plus haut en 37 ans, relèvent les statistiques officielles publiées mercredi, qui témoignent également d'une détérioration accrue de l'emploi des jeunes. Le taux de chômage a atteint 12,7% de la population active contre 12,5% en octobre, un niveau sans précédent depuis 1977, point de départ de la série statistique de l'institut national ISTAT. La timide amélioration de l'économie entre ces derniers temps n'a pas d'effet sur le marché du travail et le chômage des 15-24 ans a atteint 41,6% contre 41,4% (chiffre révisé) en octobre. Le taux des personnes dans l'emploi ressort à 55,4% en novembre contre 55,5% le mois précédent.

Le chômage se stabilise à 12,1% en zone euro sur un mois

Le chômage est resté stable dans la zone euro à 12,1% de la population active en novembre, avec 4.000 demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à octobre, a annoncé mercredi l'office européen de statistiques Eurostat. En novembre, 19,241 millions de personnes étaient au chômage dans la zone euro, soit 452.000 de plus qu'en un an plus tôt, précise Eurostat. Dans l'ensemble de l'Union européenne, 26.553 millions de personnes étaient sans travail en novembre, soit un taux de chômage de 10,9%. Le taux de chômage était de 26,7% en Espagne, et de 27,4% en Grèce, pays pour lequel les dernières données disponibles remontent à septembre. Les taux les plus faibles ont été observés en Autriche (4,8%), en Allemagne (5,2%) et au Luxembourg (6,1%). Le chômage des jeunes s'est élevé à 24,2% de la population active des moins de 25 ans en novembre, ce qui correspond à 3,575 millions de personnes. Il atteint des niveaux record en Espagne (57,7%) et en Grèce (54,8% en septembre), selon la même source.

Légère hausse du pétrole lors des échanges européens

Les prix du pétrole montaient légèrement mercredi en cours d'échanges européens, dans l'attente de la publication des chiffres sur les réserves pétrolières américaines alors que le marché reste attentif à l'évolution de la crise énergétique en Libye. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 107,47 dollars en milieu de journée, en hausse de 12 cents par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril de light sweet crude (WTI) pour la même échéance grappillait 4 cents, à 93,71 dollars. Le Brent monte vers les 108 dollars le baril alors que l'offre libyenne inquiète de nouveau malgré la reprise des opérations sur le champ pétrolier de al-Charara (sud, 330.000 barils par jour), expliquait une analyste chez Inenco. Ainsi, les partisans d'un système fédéral en Libye, qui bloquent depuis plusieurs mois les principaux terminaux pétroliers dans l'est du pays, ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi leur in-

tention de commercialiser le brut en dehors de tout contrôle de l'Etat. La production et l'exportation de brut en Libye sont fortement perturbées depuis juillet, en raison de divers mouvements de grèves et de protestations, faisant chuter la production de brut à 250.000 barils par jour contre 1,5 million de barils par jour en temps normal. Les investisseurs attendaient par ailleurs la publication par le département américain à l'Energie (DoE) du niveau des stocks pétroliers aux Etats-Unis pour la semaine terminée le 3 janvier. Selon les experts, les stocks de brut devraient montrer une baisse de 600.000 barils, après une chute de 7 millions de barils la semaine précédente. Un repli des réserves de brut aux USA est habituellement bien reçu par les investisseurs car interprété comme un signe de vigueur de la demande énergétique du premier consommateur mondial de pétrole.

APS

SELON LE FMI L'économie du Niger marquée par la situation sécuritaire régionale

Le FMI a indiqué mercredi que les performances économiques réalisées par le Niger avaient été relativement satisfaisantes mais marquées par les effets négatifs de la situation sécuritaire régionale et du choc climatique en 2013.

Suite à une mission effectuée récemment dans ce pays du Sahel dans le cadre du programme économique et financier soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, cette institution financière internationale a indiqué que la croissance du PIB est estimé à 3,6% en 2013, soit largement en deçà du taux de 11% enregistré en 2012 suite au démarrage de la production pétrolière. Quant aux perspectives économiques pour 2014 et pour le moyen terme, le FMI considère qu'elles restent «prometteuses» en tant qu'une croissance du PIB de 6,5% en 2014, principalement soutenue par l'expansion du secteur des ressources extractives, une meilleure campagne agricole, et un accroissement des investissements publics. Néanmoins, l'institution de Bretton Woods prévient que les risques liés à la «fragile sécurité régionale» et à la vulnérabilité du Niger aux catastrophes naturelles continueront de peser sur ces perspectives.

La mission du FMI et les autorités nigériennes ont convenu d'un cadre budgétaire pour 2014 qui vise à contenir les dépenses courantes, à s'assurer que les dépenses en capital tiennent compte de la capacité d'absorption tout en améliorant l'efficacité de l'investissement public, et à reconstruire les réserves fiscales.

Les deux parties se sont aussi entendues sur un ensemble de mesures structurelles pour l'année 2014 visant à renforcer l'exécution budgétaire, l'administration des Douanes et la mobilisation des recettes fiscales, et à améliorer la gestion de la dette. Les autorités nigériennes ont réaffirmé leur volonté à poursuivre leurs efforts de réformes dans le secteur financier, à assurer la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, et à continuer à améliorer le climat des affaires.

CÉDÉAO Une croissance de 7,1% cette année

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) prévoit un taux de croissance de 7,1% pour la région en 2014, contre 6,3% en 2013 et 6,6% de 2012, selon l'organisation régionale. La meilleure performance sera assurée par la Sierra Leone avec une croissance de 14,6% tandis que le Cap-Vert enregistrera le plus bas taux de la région, à 0,5%. En outre, six pays membres de la Cédéao, le Burkina Faso, le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone, devraient afficher des taux de croissance plus élevés que le taux projeté pour l'année 2013, estimé à 6,3%, selon un communiqué de l'organisation. La Cédéao explique ses projections optimistes pour la croissance de la région par l'amélioration de la production dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des mines.



M'SILA

Grève des professeurs du lycée Fayed Saïd à Hammam Dalâa

Mouad B.

Encore une fois, les enseignants n'ont pas trouvé d'autre moyen pour faire entendre leur voix que le recours à la grève.

Mardi dernier, pour réclamer l'application de la décision de la commission d'enquête qui stipule le transfert du directeur dans un autre établissement, une cinquantaine de professeurs du lycée Fayed-Saïd, dans la localité de Hammam Dalâa, à une trentaine de kilomètres de M'sila, ont arrêté les cours. Ils dénoncent les conditions de travail et surtout l'anarchie qui règne dans l'établissement.

Les grévistes demandent à la direction de l'éducation de la wilaya de M'sila d'intervenir incessamment pour remédier à cette situation.

● Scandale à la CNAS de M'sila

Dans une affaire de surfacturation dans l'acquisition de montres murales et de chaises de bureaux, pas moins de 4 cadres de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de M'sila ont été de nouveau entendus par les éléments de la brigade économique de la PJ de la sûreté de wilaya de M'sila, a-t-on appris de source crédible.

En effet, ces auditions sont en relation avec deux affaires louches dans cette agence aux multiples scandales. Il s'agit de l'acquisition de 50 montres murales et de 140 chaises de bureaux.

Les enquêteurs ont découvert que le prix d'achat est surfacturé : le prix d'une montre murale est facturé 12 000 DA alors que sur le marché de détail il ne dépasse pas les 600 DA, l'unité : le prix d'une chaise est facturé à 2 1428,57 DA, alors que sur le marché il ne dépasse pas les 4000 DA.

Notons que le dossier est entre les mains de la justice. Parmi les employés rencontrés, gagnés par la méfiance à l'égard des turbulences qui touchent la gestion des caisses, les témoignages sont plutôt réservés mais la tendance globale est au soulagement en attendant les résultats du procès qui promettent, selon eux, « une véritable opération d'assassinat ».

● Elu et trafiquant d'armes et de munitions

La brigade de la gendarmerie de Ben S'rour a réussi à élucider une nouvelle affaire liée au trafic d'armes et de munitions. En effet, les éléments de cette brigade qui ont à leur actif le démantèlement de plusieurs groupes de malfrats spécialisés dans les raptis et autres vols avec violence, sont parvenus dans leur lutte contre la criminalité à mettre hors d'état de nuire un trafiquant d'armes et de munitions.

Il s'agit de B.M., âgé de 36 ans, un élu de l'APC de Zarzour, 144 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de M'sila.

Les enquêteurs de la Gendarmerie nationale avaient opéré une perquisition, il y a un mois, au domicile du présumé trafiquant où ils ont saisi 3 fusils de chasse et 400 cartouches. L'élu a réussi à prendre la fuite ce jour-là mais pas pour longtemps. Il a été capturé lundi dernier.

Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Boussaâda, il a été placé sous mandat de dépôt pour commerce illicite d'armes de catégorie 5 et de munitions.

KOUBA

Ivre, il viole sa soeur

A.Ferrag

Jugé en janvier 2014 par le tribunal d'Alger, Youcef comparait en audience criminelle après l'examen de son dossier par la chambre d'accusation.

Youcef, âgé de 35 ans, sans profession et repris de justice, a fait de la prison à plusieurs reprises. Buveur invétéré, il use de violence chaque jour.

Ce jour-là, il rentre à la maison en état d'ébriété, une situation qui le pousse à commettre l'irréparable, il se rapproche de sa sœur Assia, caresse longuement ses cheveux, se montrant extrêmement doux reprenant son ton autoritaire, il lui ordonne de se déshabiller, elle refuse.

Bavant de colère devant cette attitude, Youcef court vers la cuisine et revient avec un couteau, il pique Assia au bras. Craignant pour sa vie, elle se déshabille et la viole sans pitié. Devant la cour criminelle d'Alger, il doit répondre de ses actes. Le président de la cour, après avoir procédé à l'identifi-



cation d'usage prie le greffier de lire les charges retenues contre l'accusé. Youcef est accusé de coups et blessures volontaires sur mineure de moins de seize ans et d'attentat à la pudeur. Youcef, devant la cour et sachant qu'il risque gros, nie encore et toujours avoir abusé de sa sœur. Pressé de questions, il avoue finalement son acte. La fille est appelée à la barre, le président la prie de lui raconter sa mésaventure. Elle relate les faits tout en criant son désespoir. Elle a perdu son honneur et son avenir. Mme la procu-

re de la République demande que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur à l'encontre de cet individu et requiert une peine de 7 ans de prison ferme.

L'avocat de la défense demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

Après une heure de délibérations, le président prononce une peine de 5 d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé.

GUÉ DE CONSTANTINE

Elle tue sa sœur

Une jeune femme commet un crime odieux sur la personne de sa sœur.

Nadia 42 ans, n'a jamais douté de la fidélité de son mari, lorsqu'il apprend qu'il la trompe, le drame est au rendez vous !

Mustapha son mari a bien caché son jeu : qui aurait pu douter d'un homme doux, agréables et généreux ? Et aujourd'hui Dieu seul sait combien sa souffrance est profonde, elle a tellement misé sur ce mariage, tellement aimé son mari, d'un seul coup tout lui échappe et sa vie, si paisible, a viré au cauchemar, en l'espace de quelques heures. Nadia est sortie faire le marché. Une fois de retour à la maison, sans ouvrir la porte de la chambre, elle devine la nature des bruits. Comme une folle, elle pousse la porte. En une fraction de seconde, le cerveau de Nadia « filme » la scène terrible qui se déroule sous ses yeux, elle est comme folle, le choc est trop grand pour elle. Voilà pourquoi Nadia a décidé de faire payer sa trahison de manière la plus cruelle qui soit.

Questionnée par le président de séance, l'accusée ne changea rien à ses déclara-



la colère, poignarde à mort sa sœur et son mari prend la fuite. Nadia est arrêtée par les éléments de la police judiciaire puis inculpée d'homicide volontaire. Une année plus tard, en janvier 2014, l'affaire est jugée par le tribunal d'Alger. Au box des accusés, la prévenue sera jugée en session criminelle.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public outré, met en exergue l'acte « odieux »

commis par l'accusée ayant considéré la gravité des faits.

Cette femme reconnaît en toute aisance son intention de tuer sa sœur, elle est donc capable du pire et ne mérite pas les circonstances atténuantes, car même si ce qu'elle raconte est vrai, elle n'avait pas à se faire justice elle-même. Après cette lecture, elle requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Nadia ; qui a selon les faits relatés, commis un horrible crime en assassinat sauvageusement sa sœur.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de sa cliente en se basant sur son état au moment du crime et plaide les circonstances atténuantes.

Pour son dernier mot, Nadia dira qu'elle met son sort entre les mains de la justice. Lors des délibérations, le tribunal, tout en tenant compte des circonstances atténuantes condamne Nadia à 15 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

TISSEMSILT

Les 2 évadés du centre de rééducation arrêtés

OUOLD SIDI AMAR

Après l'alerte donnée aux services de sécurité que deux personnes prisonniers sont évadés du centre de rééducation de TissemSilt, les éléments de la Gendarmerie nationale de TissemSilt n'ont pas tardé à arrêter les deux(2) prisonniers, mardi soir à 16h30, quelques heures seulement après leur fuite du centre de rééducation de TissemSilt. Les évadés, qui étaient en train d'exécuter des travaux utilitaires publics au sein de la cour du centre de rééducation ont

allentours. Agissant sur des informations parvenues à la Gendarmerie nationale, affirmant que deux étrangers se trouvent dans leur douar Ras el Mou, les éléments de la Gendarmerie nationale de TissemSilt n'ont pas

tardé à arrêter les deux(2) prisonniers, mardi soir à 16h30, quelques heures seulement après leur fuite du centre de rééducation de TissemSilt. Les évadés, qui étaient en train d'exécuter des travaux utilitaires publics au sein de la cour du centre de rééducation ont fait le mur à 14h.

Les deux condamnés ont pris la destination du douar Ras El Mou, à 7 km du chef-lieu de wilaya. Rappelez que les deux évadés portants les initiales CH.S., âgé de 27 ans et Y.M., âgé de 24 ans ont été condamnés à une peine de 18 mois et de 24 mois de prison ferme pour vol et menace, selon le communiqué de la cellule de communication du groupement du darak el watani de la wilaya de TissemSilt.

ÉTATS-UNIS

Vague de froid : au moins 15 morts

Au moins 15 personnes ont trouvé la mort depuis le début de l'année en raison de la vague de froid historique qui continue à faire grelotter la plus grande partie du territoire des Etats-Unis et du Canada.

Parmi les 15 personnes mortes lors de cette vague de froid qui a touché l'Amérique du Nord depuis le début de l'année, quatre hommes de 48 à 63 ans sont décédés à Chicago des suites de crises cardiaques alors qu'ils déneigeaient devant chez eux, tandis qu'une femme de 90 ans a également été découverte dans la neige près de sa voiture dans l'Ohio lundi, précisent les médias.

L'Etat de New York a enregistré mardi ses températures les plus basses pour un 7 janvier depuis plus de 100 ans, mais c'est le Midwest qui est le plus affecté. A Embarrass, dans le Minnesota, -37°C ont été enregistrés, le record pour tous les Etats-Unis. Il a fait -15,5°C à Central Park à New York mardi, où le précédent record pour un 7 janvier datait de 1896, avec -14,4°C.

La température n'a pas dépassé -10° de toute la journée dans la plus grande ville américaine, avec un ressenti de



-22°C. Au total, sous l'effet d'une vague de froid polaire se déplaçant vers l'est, ce sont au moins 49 villes qui ont battu un record de froid pour un 7 janvier, dont Philadelphie (-15,5°C) ou Baltimore (-16,1°C).

Plus au sud, Atlanta, où il a fait plus froid qu'à Anchorage, la plus grande ville d'Alaska, a affronté des températures descendues jusqu'à -14,4°C, pulvérisant un record datant de 1970.

La température maximale annoncée mardi était de -14°C à Chicago (ressenti de -28°C) et de -7,7°C (ressenti de -12°C) à Nashville, dans le Tennessee (sud).

Un peu partout aux Etats-Unis, les autorités ont mis en garde la population, soulignant que combinées à des

vents en rafales, les températures ressenties pouvaient être mortelles.

En outre, 18.000 vols ont été annulés aux Etats-Unis depuis jeudi. Une alerte au blizzard a été décrétée pour la région de Buffalo, dans le nord de l'Etat de New York, et une alerte à la tempête du New Jersey au Massachusetts, sur la côte nord-est des Etats-Unis.

Les températures devraient commencer à remonter mercredi selon la météo nationale.

Mais la situation dans les aéroports restait difficile, avec près de 2.500 vols annulés mardi et plus de 6.100 retardés. La police a même été envoyée en renfort pour contenir la cohue de passagers.

● Un prisonnier évadé se rend parce qu'il fait trop froid dehors

Un prisonnier de 42 ans qui s'était échappé d'un centre de détention dit de «sécurité minimale» à Lexington (Kentucky), s'est rendu aux autorités le lendemain, effrayé de la vague de froid qui frappe actuellement les Etats-Unis.

Il s'était fait la belle en tenue réglementaire: pantalon kaki, chemise et blouson léger, selon les autorités. Au deuxième jour de sa cavale, il était entré au Sunset Motel

de la ville et avait demandé au réceptionniste d'appeler la police.

Il avait alors déclaré vouloir se rendre pour échapper au froid polaire, a indiqué la police. La température est tombée à -20°C (-4 degrés Fahrenheit) dans la ville. Il a subi un examen médical «en raison de son exposition au froid» et a été réincarcéré.

● Un mort dans un accident d'hélicoptère de la Marine américaine

Un membre d'équipage est mort dans un hôpital et un autre était porté disparu suite à un crash d'un hélicoptère de la Marine américaine survenu mercredi au large des côtes de l'Etat américain de Virginie.

Selon les médias américains citant une source militaire, la victime était

l'un des quatre membres d'équipage qui ont été sauvés par la Garde côtière américaine à environ 18 miles nautiques (environ 33 kilomètres) à l'est de Cape Henry.

Ils ont été évacués vers l'Hôpital général de Norfolk.

Les autorités ont continué la re-

cherche d'un cinquième membre d'équipage.

Selon Naval Air Forces Atlantic cités par les médias américains, l'hélicoptère accidenté (dragon de mer MH-53E), était en mission d'entraînement avec un autre hélicoptère lorsque l'incident s'est produit.

GRANDE-BRETAGNE

La DFID contribue de près de 60 millions USD à la lutte contre le paludisme en RDC

L'Agence britannique de coopération et de développement (DFID) a contribué pour 59 millions de dollars destinés à mettre en œuvre un projet de lutte contre le paludisme en République démocratique du Congo (RDC) où près du tiers des décès enregistrés annuellement dans ce pays de 71 millions d'habitants sont dus à cette maladie.

Ce programme, lancé ce mercredi à Kinshasa et qui sera réalisé par l'Association congolaise de santé familiale (ASF), ambitionne, notamment à augmenter la disponibilité et l'accès aux antipaludéens de qualité dans les pharmacies privées en RDC, indique-t-on de source sanitaire.

Ce projet, qui entre dans le cadre de l'assistance de la DFID à la RDC en vue de lui permettre de concrétiser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), est décliné en trois volets: d'abord, rendre disponibles et accessibles les antipaludiques dans les pharmacies du secteur privé, de sorte que la population congolaise qui s'adresse à ce secteur à 70% ait accès aux médicaments de bonne qualité et ensuite renforcer les capacités du Programme national de lutte contre le paludisme dans la gestion et l'utilisation des données qui demeurent très importantes pour la prise des décisions.

Enfin, le projet prévoit la distribution de 4,5 millions de



moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée à la population du Kasai-Occidental, estimée à environ 9 millions d'habitants.

Selon l'ASF, 2 pour cent seulement des médicaments contre le paludisme présents sur le marché d-congolais sont de bonne qualité. A noter que le paludisme est l'une des principales causes de mortalité en RDC.

ÉGYPTE

Un avion militaire s'écrase à Daqahliya

Un avion militaire s'est écrasé mercredi en Egypte, dans le gouvernorat de Daqahliya du delta du Nil, sans faire de victimes, a rapporté le site gouvernemental Ahram Online. L'avion s'est écrasé dans une région rurale près de la ville de Sinebellawin du fait d'une défaillance technique lors d'une mission d'entraînement, a écrit le porte-parole de l'armée le colonel Ahmed Mohamed Ali sur sa page Facebook officielle.

Le pilote a été transféré vers un hôpital et son état est stable.

NIGERIA

15 morts dans l'accident d'un camion-citerne à Lagos

L'accident d'un camion-citerne a fait, mardi à Lagos, 15 morts et des dégâts matériels, a indiqué mercredi l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence au Nigeria (NEMA).

Le camion rempli d'essence s'est renversé et a pris feu mardi peu avant minuit, selon un porte-parole de NEMA, Ibrahim Farinloye, qui a précisé que neuf corps ont été trouvés, dans un premier temps, avant que six autres ne soient découverts par les pompiers, portant le bilan à 15 morts. Le bilan des dégâts matériels fait état de quatre bâtiments, plus de 60 boutiques et quatre bus détruits par le feu, qui a pu être maîtrisé vers une heure du matin de mercredi, a-t-il ajouté.

L'accident, survenu sur la voie rapide Apapa-Oshodi, reliant le port à l'aéroport international de Lagos, un des axes les plus fréquentés de la capitale économique du Nigeria, a causé de nombreux embouteillages. Une défaillance des freins du camion est à l'origine de l'accident, selon un responsable fédéral des pompiers, Ganiyu Olayiwola.

Le chauffeur du camion fait partie des victimes, d'après Rasaq Fadipe, le chef des pompiers de Lagos, qui s'est exprimé sur la chaîne de télévision nigériane Channels, signalant de nombreux blessés sans préciser leur nombre.

JAPON

5 morts dans une explosion suivie d'un incendie dans une usine chimique

Cinq personnes ont péri et plusieurs autres ont été blessées hier suite à une explosion suivie d'un incendie dans une usine chimique de Yokkaichi, dans le centre du Japon, a annoncé la police locale.

«Il y a eu une explosion provoquée par une réaction chimique dans l'usine», a expliqué un porte-parole de la police locale. «Cinq personnes sont mortes et 12 autres ont été blessées, dont 3 grièvement», a indiqué un autre responsable local, précisant que cette usine est spécialisée dans des composants utilisés pour fabriquer des panneaux solaires et pièces détachées pour l'automobile.

APS

ARABIE SAOUDITE

L'Arabie Saoudite compte 141 cas confirmés du coronavirus MERS, dont 57 décès



L'Arabie Saoudite compte 141 cas confirmés du coronavirus (MERS), dont 57 décès, a indiqué mercredi un haut responsable du ministère saoudien de la Santé.

À l'échelle mondiale, de septembre 2012 jusqu'à présent, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a enregistré 177 cas confirmés en laboratoire d'infection par le MERS-CoV, parmi lesquels il y a eu 74 décès. Des cas ont été signalés dans 10 pays: L'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, la France, l'Italie, la Jordanie, le Koweït, Oman, le Qatar, le Royaume-Uni et la Tunisie.

L'Arabie Saoudite est le premier foyer du coronavirus, désigné par l'OMS comme le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Middle East Respiratory Syndrome, MERS). Il appartient à la même famille que le virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SARS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Le secrétaire général adjoint saoudien pour la Santé préventive, Abdullah bin Mufreh Assiri, a assuré que «le ministère met en œuvre tous les moyens pour éviter l'épidémie».

RUSSIE

5 cadavres avec des blessures par balles découverts à Stavropol

Cinq cadavres avec des blessures par balles ont été découverts dans quatre véhicules dans la région de Stavropol dans le sud de la Russie, ont indiqué hier les autorités russes.

La région de Stavropol a été placée en état d'alerte après ces macabres découvertes et l'explosion d'un engin artisanal au moment où la police est arrivée sur les lieux, sans faire de blessés, a indiqué l'antenne locale du Service fédéral de sécurité (FSB), cité par l'agence Interfax.

«Le 8 janvier, de 00h30 à 19h30, cinq cadavres avec des blessures par arme à feu ont été découverts dans quatre véhicules» de la même marque, dans deux districts de Stavropol, précise le FSB.

«Un engin artisanal près de l'un des véhicules a explosé, sans faire de blessés», ajoute-t-il. Une deuxième engin explosif a été détruit à l'aide d'un robot de la police, selon la même source.

Des enquêtes pour meurtre ont été ouvertes pour chacune de ces affaires. Aucune précision n'a été donnée sur l'identité des victimes.

La région de Stavropol est voisine des petites républiques instables du Caucase du Nord, où les forces de l'ordre sont confrontées à une rébellion islamiste.

CANADA

La grippe aviaire de type «H5N1» fait une victime en Alberta

Une ressortissante canadienne de retour d'un voyage en Chine est morte de la grippe aviaire de type H5N1, le 3 janvier dernier, a annoncé, mercredi soir, la ministre canadienne de la santé, Rona Ambrose.

«Je suis ici pour confirmer le tout premier cas de H5N1, aussi connu comme la grippe aviaire, en Amérique du Nord», a déclaré Mme Ambrose lors d'un point de presse, ajoutant que le décès de cette habitante issue de la province de l'Alberta (ouest du pays) demeure un «cas isolé». «La personne a commencé à sentir des symptômes à bord du vol 030 d'Air Canada entre Pékin et Vancouver, puis dans le vol 244 de Vancouver à Edmonton, le 27 décembre 2013. La personne a été hospitalisée et est décédée le 3 janvier», a ajouté le Dr Gregory Taylor, sous-administrateur en chef de la santé publique.

«C'est le seul cas confirmé en Amérique du Nord pour l'instant», a précisé le Dr Taylor, précisant que les risques de transmission de la grippe aviaire entre humains sont «très faibles». Dr Taylor a expliqué que la grippe aviaire est une forme de grippe qu'on retrouve surtout chez la volaille infectée, en Europe, en Orient et en Afrique, tout en recommandant



dant aux voyageurs qui doivent se déplacer dans une région où la grippe aviaire a été signalée d'éviter les marchés et les élevages de volaille. Les autorités chinoises ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont été prévenues de ce décès, ont indiqué les responsables canadiens. Toutes les personnes qui ont voyagé le 27 décembre sur les vols Air Canada 030 (Pékin-Vancouver) et 244 (Vancouver-Edmonton) sont en cours d'identification pour le suivi médical de précaution, ont-ils précisé.

Quelque 650 cas de grippe aviaire ont été répertoriés dans 15 pays depuis dix ans, avec un taux de mortalité de 60, rappelle-t-on. Suite à l'annonce de ce cas

mortal, les autorités de santé publique du Québec ont tenu à rassurer la population locale. «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, car il s'agit d'un cas isolé, le seul cas humain confirmé de H5N1 en Amérique du Nord. De plus, le virus a été contracté en Chine», indique un communiqué rendu public, affirmant que «cette souche de grippe n'est pas reliée à la grippe saisonnière et son risque de contagion est excessivement faible».

Par ailleurs, Dr Horacio Arruda, directeur national de la santé publique au Québec a assuré que les autorités suivent la situation de près et collaborent avec leurs partenaires des autres provinces et du fédéral.

CÔTE D'IVOIRE

Effondrement d'un immeuble : 4 personnes blessées et une portée disparue

Quatre personnes ont été blessées et une autre portée disparue dans l'effondrement mardi après-midi d'un immeuble d'habitation de quatre étages au quartier Yopougon (Ouest d'Abidjan).

Un bilan provisoire fourni par le Commandement du Groupement des sapeurs pompiers militaires (GSPM), fait état de «quatre blessés qui ont été extirpés des décombres et une autre est supposée disparue».

Selon le Commandant du GSPM, le Colonel Salkho Issa, en l'absence de matériel approprié, l'opération de sauvetage est très délicate avec une énorme masse de béton, ajoutant que l'important dans l'immédiat «est de faire des recoulements par appartement afin de retrouver des personnes qui manquent à l'appel».

Selon la presse locale, des cris d'habitants ensevelis dans



les décombres, «résonnaient mardi soir dans les oreilles des badauds venus en masse pour s'affairer». Il est difficile d'établir un bilan dans la soirée, car les secours peinent à s'organiser en raison de la coupure du courant dans la zone par la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), ajoute la même source, soutenant que selon des témoignages recueillis sur les lieux du drame, plus d'une dizaine de personnes

seraient prises au piège de l'effondrement et déjà on évoque des morts sans pour l'heure être en mesure de le confirmer. L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et la force française Licorne sont attendues sur les lieux avec le matériel adéquat pour espérer sauver des vies.

Selon un riverain, il avait été récemment demandé aux habitants de quitter l'im-

meuble pour cause de fissures visibles et lundi, les occupants ont senti une secousse. Certaines familles, ayant pris la chose au sérieux ont déménagé immédiatement et d'autres ont quitté les lieux du sinistre mardi matin, a-t-il ajouté.

L'effondrement des immeubles dans la métropole économique en raison des malfaçons, est devenu inquiétant et les services des mairies du district d'Abidjan sont pointés du doigt au regard de la complaisance dans la délivrance des permis de construire et l'absence du contrôle des normes de sécurité.

En moins de cinq mois, six immeubles dont certains en construction, se sont écroulés faisant de nombreuses victimes au niveau du district d'Abidjan, selon un responsable du ministère ivoirien de la Construction.

FRANCE

Les effectifs militaires au Mali passeront de 2.500 hommes actuellement, à 1.600 à la mi-février

Le président français François Hollande a annoncé, mercredi à Creil (Nord), que les effectifs militaires déployés au Mali dans le cadre de l'opération Serval, passeront de 2.500 hommes actuellement, à 1.600 à la mi-février. «Les effectifs passeront de 2.500 à peu près aujourd'hui à 1.600, puis ils déclineront jusqu'à mille, ce qui sera le niveau nécessaire pour faire face à toute menace qui pourrait ressurgir, car les groupes terroristes sont encore présents au Nord-Mali», a-t-il fait savoir lors d'une cérémonie

de vœux aux armées. Le chef de l'Etat français a souligné à cette occasion que l'opération militaire Serval, lancée le 11 janvier 2013, a été «un succès reconnu» par les Maliens mais aussi par l'ensemble de la communauté internationale», notant que l'essentiel de la mission au Mali a été accompli. Au sujet de la situation en République centrafricaine, où quelque 1.600 soldats français sont déployés aux côtés des forces africaines, le président Hollande n'a pas fourni de prévisions sur l'évolution des effectifs du

contingent français que certains experts militaires estiment insuffisant pour le rétablissement de la sécurité dans ce pays en proie au chaos. «Certains s'interrogent, et c'est légitime, sur le bien-fondé de cette intervention et d'autres sur la durée de l'opération», a indiqué le président Hollande, notant que si la France n'a pas pris la décision d'intervenir militairement en Centrafrique les victimes des violences «se compteraient en milliers de morts aujourd'hui».

APS

Yennayer à Constantine, «Sa majesté» le coq pour augurer richesse et fécondité

A Constantine, à quelques jours de la célébration du nouvel an amazigh, les cocoricos de coqs se promenant librement dans de nombreuses demeures sont des plus en plus audibles.

En fait, dans la capitale de la Numidie, bien avant que Chachnaq 1^{er} ne soit reconnu comme celui qui inaugura l'an berbère, il y a de cela 2964 ans avec son accession au trône de l'Egypte antique, le coq, de préférence un gallinacé de ferme élevé au grain, a toujours été le précurseur d'une célébration augurant richesse et fécondité.

Les enfants, dans cette cité bimillénaire, ont, depuis des générations, adopté Yennayer à travers le coq qui égaye la maison et se sont nourris d'une multitude d'histoires autour d'une célébration particulière qui, transcendant le temps, défiant la 3 G et le huit débit, s'inscrivent toujours dans la mémoire collective et perpétuent un passé lointain, voguant entre mythes et légendes, et reflétant l'autre dimension culturelle et identitaire de la ville.

Trida tadjine et poulet fermier pour accueillir Yennayer et augurer abondance et prospérité

Yennayer à Constantine, la ville qui ne se lasse jamais de célébrer les fêtes et les «nefqa» est accueilli en grande pompe. La veille du 12 janvier, un repas copieux est préparé pour le dîner. «Trida tadjine» sortes de pâtes connues dans d'autres régions sous l'appellation de «fettat» ou «chouat» est le met phare pour Yennayer.

Avec dextérité et savoir-faire, une pâte très fine est cuite sur un tadjine en cuivre avant d'être grossièrement découpée, beurrée et arrosée de sauce rouge à base de volaille. Pour Yennayer, on ne lésine point sur les moyens. Un véritable festin est préparé. La meilleure des semoules de blé dur est utilisée pour préparer la pâte de la trida, le beurre fermier est présent pour assurer le goût authentique du plat et un bon poulet fermier est le «must» pour ce repas de communion.

La tradition veut que la part des absents soit également réservée. A Constantine, on continue de perpétuer l'idée que Yennayer doit être accueilli avec le sacrifice d'un coq. On



assure que la présence des volailles, symboles par excellence de la fécondité, en ce jour de célébration du nouvel an berbère, est le présage d'une année fertile et prospère.

La célébration de Yennayer est également l'occasion de perpétuer l'histoire de la chèvre, une légende qui continue à se transmettre, sans fausse note, de génération en génération. L'on raconte qu'une chèvre, «imbue et suffisante», avait suscité la colère de Yennayer qui correspond à une bonne partie du mois de janvier, en la traitant d'incapable, car on relate que la bête, orgueilleuse, s'était vantée d'avoir été épargnée du froid glacial et des crues hivernales de Yennayer. Frustré, ce dernier s'est vengé en empruntant une journée auprès de Fourar (le mois suivant) pour déverser son courroux sur la chèvre. Les ancêtres ont rapporté que la pauvre bête se remit à trembler de froid et de peur d'être emportée par les eaux en furie. Depuis, le destin de cette dernière continue de symboliser, d'après cette mythologie, le sort réservé à quiconque oserait braver la nature. La légende est connue à Constantine sous l'appellation «self el maâza». Les anciens appuient aussi que c'est la raison pour laquelle février est le mois le plus court de l'année.

Yennayer, une date, un symbole et un héritage maghrébins

Loin d'être un vestige évanescant de l'histoire ou la vague réminiscence d'un passé lointain, Yennayer, avec ses traditions culinaires, ses pratiques rituelles et ses couleurs parti-

culaires, continue de ponctuer le temps comme un événement toujours vivace et «une partie intégrante de l'ensemble des traditions constitutives de l'identité culturelle de l'Algérie, mais aussi de tous les pays maghrébins», souligne Mohamed Ziane, enseignant à la faculté de Sociologie de l'université Mentouri.

Elément essentiel parmi tant d'autres composantes de l'identité des peuples du Maghreb, Yennayer (correspondant au premier jour de janvier du calendrier julien, décalé de 12 jours par rapport au calendrier grégorien) «marque le début du calendrier agricole et est lié au cycle des saisons», utilisé depuis l'antiquité par les Berbères à travers le Maghreb, soutient cet universitaire qui relève aussi que la célébration du nouvel an Amazigh est liée à «une tradition agricole et aux ressources essentielles à la vie paysanne».

M. Ziane soutient que la célébration de Yennayer, marquant cette année le début de l'an amazigh 2964, remonte à la préhistoire. Elle est intimement liée, dit-il, aux rituels agricoles qui diffèrent d'une région amazighe à une autre, dans les pays du Maghreb mais dont le dénominateur commun reste «se rapprocher de la terre et de ses richesses et prier pour qu'elle offre le meilleur et épargne les malheurs». Il rappelle également que la célébration de Yennayer renvoie au jour de l'intronisation du roi amazigh Chachnaq, qui conquit en l'an 950 avant J.C l'Egypte antique, et s'installa au sommet de la 22^e dynastie pharaonique dans la région de Siwa avant d'unifier l'Egypte ancienne et de conquérir Jérusalem.

Le conteur Mahi Seddik au Festival du théâtre arabe

Le conteur professionnel et auteur algérien Mahi Seddik prendra part au sixième Festival international du théâtre arabe, qui se tiendra du 10 au 16 janvier à Sharjah, Emirats arabes unis (EAU). Habitué des rôles populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à animer des ateliers sur le conte populaire algérien et son utilisation dans le théâtre.

Issu d'une formation théâtrale, Mahi Seddik originaire de Sidi Bel-Abbès, œuvre depuis plusieurs années à promouvoir et transmettre la tradition disparue des gouals. Depuis quelques années, le conteur anime des espaces et ateliers dédiés aux contes dans le cadre de plusieurs festivals à travers le pays. Mahi Seddik œuvre aussi pour la collecte de contes et légendes populaires algériennes et d'en produire des spectacles

de conte et des pièces théâtrales. Récemment Mahi Seddik a présenté son dernier spectacle, «Sur les traces de Moula mouda», un conte inspiré par un oiseau de bonne augure qui nourrit les contes populaires du Grand Sud, au Festival international de la ronde populaire en Tunisie. La pièce «El Djamile» produite par le Théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, mise en scène par la comédienne Sonia sur un texte de Nadjet Tai-bouni, sera la seule production algérienne en compétition officielle, parmi huit pièces théâtrales retenues, lors de ce festival. Depuis sa création en 2009, le Festival du théâtre arabe s'est tenu dans différentes capitales du monde arabe, dans le but de développer le théâtre dans les pays arabes et favoriser les échanges.



Hommage à l'artiste-peintre Choukri Mesli au CCA à Paris

Plus d'une quarantaine de toiles de l'artiste-peintre Choukri Mesli, trônaient mercredi soir, avec majesté, sur les murs de la galerie du Centre culturel algérien (CCA), à Paris, à la faveur d'un vernissage organisé en hommage à cet artiste de renommée mondiale, et un des fondateurs de la peinture moderne algérienne. Des œuvres de jeunesse, jusqu'à la maturité, les toiles exposées, couvrant la période allant de 1958 à 1992, étaient un témoignage vivant de toutes les périodes qu'a traversées cet artiste-peintre qui fit de la représentation de la femme le thème central de son inspiration, traversant l'histoire et la portant comme un étendard pour exprimer la sensualité, la sensibilité, mais aussi la violence.

Scrutant chaque œuvre sur papier, réalisée à la gouache ou à la craie, en noir et blanc, le public ne cachait pas son admiration devant le génie d'un artiste dont la pudeur et la discrétion, ne révélait pas moins la présence majeure d'un homme qui raconta les états d'âme d'un peuple dont il revendiquait l'appartenance.

Il subit et exprima aussi bien les blessures infligées par la période coloniale que les meurtrissures de l'exil provoqué par une période de violence terroriste, faite de soubresauts et de déchirements qui faucha des milliers d'intellectuels dont certains se comptait parmi ses amis. Son âge avancé et sa santé très précaire, ne lui ayant cependant pas permis de se déplacer pour constater et mesurer l'hommage chaleureux qui lui a été rendu en cette soirée, c'est son fils Tarik qui lut le message qu'il a transmis au public venu honorer son œuvre. «La peinture a été pour lui à la fois une passion, avec ses doutes, ses souffrances et ses joies et un instrument de libération», dira son fils. «Si son œuvre témoigne de son combat pour s'affranchir de l'académisme et des présupposés de sa formation à l'époque coloniale, elle affirme le droit aussi d'exister dans sa différence dans une Algérie diverse, égalitaire et fraternelle, telle qu'il l'a rêvait», ajoute-t-il.

«Plus particulièrement, elle appelle au dévoilement, et à l'émergence des femmes sans lesquelles son pays ne saurait exister dans son intégrité», a-t-il souligné. A l'occasion de ce vernissage, le film-documentaire «Choukri Mesli, peintre et passeur de rêves» du réalisateur Mostéfa Djadjam, produit en 2012, a été projeté en avant-première devant le public du CCA.

D'une durée de 60 mn, ce documentaire dessine le portrait et retrace le parcours militant et artistique de ce peintre qui s'empara des pinces pour traverser le temps et témoigner de son époque. Avec rigueur et sans floritures, Mostéfa Djadjam, mis face à la caméra aussi bien Choukri Mesli que d'autres artistes-peintres aussi brillants les uns que les autres, tels que Denis Martinez, Bachir Yelles, de même que des écrivains qui témoignent des nombreux combats que Mesli mena et qui trouvèrent une résonance dans ses œuvres multiples. Qu'il s'agisse de son parcours militant anticolonial, de son implication dès l'indépendance pour la réouverture de l'Ecole des Beaux-Arts où il a longtemps enseigné, ou encore la fondation avec d'autres artistes du Mouvement Aouchem (tatouage), le documentaire retrace avec la force détaillée, la vie passionnante de cet artiste issu d'une famille d'intellectuels et de musiciens et qui contribua à l'épanouissement de la peinture algérienne après avoir suivi une formation académique aux Beaux-Arts d'Alger et de Paris. «Nous entendons montrer que toujours magique, le signe est plus fort que les bombes», déclarait le Manifeste du Mouvement Aouchem, précurseur de la peinture contemporaine algérienne qui organisa sa première exposition en 1967. Couvrant une période historique riche et complexe, ce portrait a mis en perspective une œuvre gigantesque et trace le parcours passionné et mouvementé d'un artiste, ses engagements et par moments ses désillusions. Mostéfa Djadjam, acteur et réalisateur, a plusieurs courts-métrages et documentaires à son actif dont «Frontières» qui remporta de nombreuses distinctions dont celui de la Fondation GAN pour le cinéma, du Festival méditerranéen de Montpellier et Vues d'Afrique à Montréal.

APS

Troubles du sommeil chez l'enfant

Chez les enfants, les troubles du sommeil s'expriment essentiellement par des difficultés à s'endormir, des réveils nocturnes ou un réveil matinal précoce. Lorsqu'ils se répètent, ils provoquent une somnolence et une irritabilité dans la journée. Ils nuisent parfois au développement de l'enfant.

Quelles sont les causes des troubles du sommeil chez l'enfant ?

Les troubles du sommeil peuvent avoir plusieurs types de causes :

- Des infections ORL (nez, gorge, oreilles) ou des troubles digestifs qui entraînent parfois des troubles du sommeil passagers ;

- Un non-respect du rythme naturel de l'enfant ou une irrégularité des horaires ;

- Une chambre inconfortable, un changement de lieu ou le non-respect des rituels du coucher ;

- Des difficultés familiales ou scolaires : par exemple les problèmes de couple des parents, ou la maladie de l'un d'entre eux ;

- Des problèmes dans la relation affective entre l'enfant et ses parents : par exemple, indifférence ou surprotection, parents anxieux ou trop rigides.

Que faire en cas de cauchemar ou de terreur nocturne ?

Les rêves et les cauchemars surviennent plutôt dans la deuxième partie de la nuit, pendant les phases de sommeil paradoxal qui jouent un rôle important dans la mémorisation des connaissances. Les rêves de votre enfant sont le plus souvent liés aux événements survenus au cours de sa journée. Au fur et à mesure qu'il grandit et qu'il se développe intellectuellement, votre enfant fera des rêves de plus en plus élaborés qui lui permettront de régler de manière symbolique ses angoisses et ses peurs.

A l'inverse des terres nocturnes, un enfant qui fait un cauchemar se réveille, reconnaît ses parents et, le lendemain, se souvient de l'avoir fait et peut parfois le décrire. Des cauchemars occasionnels permettent à l'enfant d'évacuer les tensions de la journée, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. S'il ne se rendort pas et qu'il se met à pleurer, allez-le voir, calmez-le avec un câlin, il a besoin de sentir que vous êtes là pour se rendormir paisiblement. Le lendemain, parlez-en avec lui, avec des mots simples. Essayez de le rassurer, par exemple en lui

racontant un de vos cauchemars, pour qu'il n'ait pas peur d'aller se coucher le soir suivant.

Des cauchemars intenses et répétés peuvent être le signe d'une anxiété plus profonde (par exemple la peur d'aller à l'école). Dans ce cas, n'hésitez pas à en parler à votre pédiatre.

Les terreurs nocturnes

Les terreurs nocturnes ne sont pas des cauchemars. Elles sont fréquentes chez les enfants et surviennent plutôt en début de nuit (moins de trois heures après l'endormissement) pendant le sommeil profond. L'enfant semble réveillé, il s'agit, il crie, il est en sueur, mais en réalité il dort. Cet état n'est que passager, l'enfant se calme rapidement et continue sa nuit sans se réveiller. Il ne se souviendra pas de cet événement. Ne le réveillez pas au risque de le perturber, et ne lui en parlez pas le lendemain. Ces terreurs nocturnes n'expriment aucune angoisse.

Comment soigner les troubles du sommeil chez l'enfant ?

Veillez à respecter les règles de base qui favorisent le sommeil, même en cas de changement d'habitudes. Un rythme régulier, de jour comme de nuit, est particulièrement important dans la prise en charge des troubles du sommeil chez le nourrisson comme chez l'enfant. Un endroit confortable, des objets familiers et votre présence rassurante l'aideront à dormir paisiblement.

Si le problème persiste plus d'une semaine, n'attendez pas d'être, vous et votre enfant, épisés et à bout de force pour consulter votre pédiatre. Chez l'enfant, les troubles du sommeil peuvent être un signe d'anxiété et doivent toujours faire l'objet d'une consultation médicale. Parfois, le simple fait d'évoquer les causes possibles de ces insomnies peut débloquer la situation : l'enfant se sent pris en compte et les parents peuvent éclaircir la situation pour



agir en conséquence. Si le problème est trop complexe, un pédopsychologue pourra vous aider.

Quelques médicaments utilisés contre les troubles du sommeil des adultes peuvent être utilisés chez les enfants, à condition de respecter strictement les limites d'âge et les posologies indiquées sur la notice. Certains ont des présentations destinées aux sujets très jeunes (gouttes, sirop, etc.).

Ces médicaments sont des antihistaminiques, des médicaments de phytothérapie ou d'homéopathie, des oligoéléments et des sédatifs contenant du bromure. Ils sont pour la plupart disponibles sans ordonnance ; néanmoins, ils ne devraient jamais être utilisés sans avis médical. En règle générale, l'usage de médicaments destinés à favoriser le sommeil est formellement déconseillé chez les enfants et les bébés, y compris ceux à base de plantes.

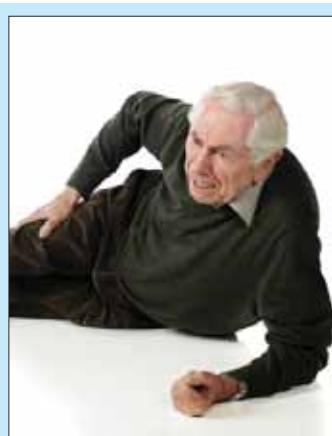
Chutes : mieux les comprendre pour les éviter

Des chercheurs américains ont essayé de déchiffrer le mécanisme des chutes au niveau cérébral et musculaire. Le but est d'essayer de limiter le nombre d'accidents, deuxième cause de décès dans le monde.

Une perte d'équilibre inattendue vous a fait chuter sans que vous ayez eu le temps de réagir ? Cette situation peut vous sembler anodine, mais des chercheurs américains de l'Université du Michigan nous expliquent qu'elle aura tendance à s'aggraver. Dans une étude publiée dans la revue *Journal of Neurophysiology*, ils affirment que c'est le temps de réponse (trop long) entre le moment où le cerveau réa-

lise qu'il y a un déséquilibre et la réaction musculaire (trop lente) qui cause la chute. Et ce temps de réponse ne va qu'empirer avec l'âge. Le but des chercheurs est d'aider le public à comprendre ce mécanisme et réduire au maximum le nombre de chutes, qui peuvent se révéler très graves chez les personnes âgées. "Les chutes sont la deuxième cause de décès accidentels ou de décès par traumatisme involontaire dans le monde", déclare l'Organisation mondiale de la santé. Les personnes qui font le plus grand nombre de chutes mortelles sont âgées de plus de 65 ans, c'est pourquoi il est important pour les cher-

cheurs de les aider à mieux comprendre l'intervalle de temps critique pendant lequel ils peuvent réagir, afin de limiter les dégâts. Les scientifiques ont donc analysé les réponses du cerveau de jeunes participants avant et pendant la chute, constatant que ce dernier s'active facilement en cas de perte d'équilibre, mais que la réponse des muscles intervient trop tard. Des études supplémentaires visant à mieux comprendre le fonctionnement de la chute chez les personnes âgées sont prévues. Après avoir déchiffré ce mécanisme, des traitements médicamenteux pourraient être développés pour renforcer l'équilibre.



Doit-on arrêter de boire des smoothies ?

Ces jus de fruits mixés, recommandés pour leurs vitamines, sont-ils si bons qu'on nous le dit ? Deux scientifiques américains remettent en cause les vertus santé de ces boissons.

Un smoothie fait le même effet qu'un verre de soda : autrement dit, en buvant trop souvent, on dit adieu à la ligne et bonjour aux calories ! Cette accusation contre les boissons stars des étés prisées des personnes qui font attention à leur silhouette est portée par Barry Popkin et George Bray, professeurs au département de nutrition de l'université de Caroline du Nord.

Ces deux scientifiques américains assurent dans une interview accordée au *Guardian* que "les smoothies et les jus de fruits représentent un nouveau danger". Le souci avec ces boissons, condamnent les experts, c'est qu'elles contiennent beaucoup trop de sucre, le fameux fructose. Un smoothie contient l'équivalent de quatre à six oranges pressées ou un verre de soda. En plus d'être boursés de sucre, les smoothies n'apportent pas la sensation de satiété escomptée. "C'est très décevant", affirment les chercheurs qui recommandent de remplacer les jus de fruits par les jus de légumes. Mieux, préférez les fruits crus, beaucoup plus rassassiants, aux smoothies et jus de fruits. Leur théorie est appuyée par la publication la semaine dernière d'une étude par la British Medical Association. Celle-ci soutient que manger des fruits crus trois fois par semaine réduit le risque de diabète de type 2 de 7 %. Al l'inverse les amateurs de jus de fruits augmentent leur risque d'être diabétiques.

Un business lucratif mais "nuisible pour la santé"

Barry Popkin dénonce le nouveau business "malsain et non viable" de ces jus de fruits qui concurrencent les sodas, sans être meilleurs pour la santé. Les chercheurs qui ont déjà pointé en 2004 les dangers du sirop de maïs utilisé comme additif dans les sodas entament ainsi une nouvelle bataille contre les multinationales, qui détiennent le monopole sur la fabrication des jus de fruits : "Dans chaque pays, on a remplacé les sodas par des jus de fruits et des smoothies au titre de la nouvelle boisson santé. Vous découvrez alors que Coca-Cola et Pepsi ont acheté des douzaines des fabricants de jus de fruits à travers le monde".

Certaines marques de smoothies communiquent sur la faible teneur en sucre garantie, sans sucres ajoutés. Faut-il se fier aux messages des publicitaires ? En l'absence de certitude, respectez le principe d'une alimentation équilibrée : un smoothie de temps en temps mais pas tout le temps !

JEUX DANGEREUX : Comment les alerter

Ils portent des noms sympa : grenouille, cravate, foulard, tomate. On se croirait dans un jeu et pourtant non, c'est d'une course macabre qu'il s'agit. Comment alerter nos enfants sur les dangers qu'ils courrent ?

Jeux dangereux : t'es pas cap !

Dans les cours de récréation françaises, un million d'enfants de 7 à 17 ans auraient déjà joué à un de ces jeux dangereux qui provoquent une quinzaine à une vingtaine de morts par année. Depuis quelque temps, certaines écoles maternelles ne seraient pas à l'abri de cette distraction sinistre. Les enfants se laissent convaincre de participer d'autant plus facilement qu'ils ne perçoivent pas le risque qu'ils courrent. Et puis la pression des camarades (59 %) est incitative : « Si tu joues pas, t'es une poule mouillée ». De peur de finir bouc émissaire, l'enfant se laisse convaincre. D'autant que le jeu paraît rigolo pour 46 % des enfants concernés. Presque un sur deux ! Et 13 % estiment que ces amusements de potaches ne représentent pas de danger.

Ils sont naïfs ?

Certes, mais ils ne sont pas les seuls. Beaucoup de parents pratiquent aussi la politique de l'autruche, persuadés que leur enfant n'est pas concerné, que de toute façon, cela ne commence qu'au collège, etc. Or c'est faux. Un enfant sur quatre, déclare avoir déjà assisté à un jeu dangereux. Et l'école maternelle est aujourd'hui tout aussi concernée par le problème. D'autant que les jeux dangereux ne sont pas seulement les simulacres de strangulation qui provoquent des hallucinations, mais aussi les jeux brutaux d'intimidation et d'humiliation. Les séquelles sont nombreuses : coma, hémmorragies, fractures, sans oublier les conséquences psychologiques : repli sur soi, perte d'estime de soi, troubles du sommeil...

Mauvaise tête. L'enfant, jusqu'ici peu coutumier des céphalées, se plaint régulièrement

de migraines.

Irritabilité : plutôt bon enfant, il est devenu agressif, irritable...

Malaises : il présente des éblouissements, des bourdonnements d'oreille, une vision floue...

Signes extérieurs : vêtements déchirés, joue rouge, traces sur le cou...

Comportement : il ne veut pas se séparer d'un lien, ceinture, corde, etc. Il se procure des aérosols. Mais la parade la plus efficace contre ces dangers qui hantent les cours de récréation, c'est la prévention. Dans ce domaine, les parents doivent rester en première ligne.

Sensibiliser les petits aux jeux dangereux

Même en maternelle, un enfant peut être amené à expérimenter le jeu du foulard. A la recherche de sensations fortes que l'on ignorait, dans notre bêtitude parentale, qu'un si jeune enfant puisse connaître. Différentes versions existent, ayant toutes la même finalité : mettre la vie de l'enfant en danger et/ou l'exposer à devenir un tortionnaire, via des jeux musclés où le bouc émissaire va prendre une raclée. Parfois d'autant que les pulsions collégiennes font partie du développement du jeune enfant.

Règle n°1 : informer votre enfant

C'est essentiel, sauf que, comme le souligne le Dr Patrice Huerre, psychiatre, « avant l'âge de 8 ans, le petit enfant n'a pas vraiment conscience de ce qu'est la mort et de son côté définitif ». Comment faire alors passer le message ? Mieux vaut parler de douleurs intenses, car un tout-petit connaît le sens de la souffrance.

Ensuite, on peut souligner les handicaps possibles : ne plus jamais pouvoir parler ou bouger. Si l'enfant a déjà perdu un proche ou un animal, on peut lui dire que la mort, c'est de ne plus pouvoir être avec papa et maman, comme papi ou Filou.



Ensuite, on peut souligner les handicaps possibles : ne plus jamais pouvoir parler ou bouger. Si l'enfant a déjà perdu un proche ou un animal, on peut lui dire que la mort, c'est de ne plus pouvoir être avec papa et maman, comme papi ou Filou.

Règle n°2 : lui apprendre à refuser

« T'es pas cap ! », c'est l'un des noms donnés au jeu du foulard. C'est ainsi que les leaders du groupe mettent au défi des enfants sans problème, de passer à l'acte. D'où l'importance de lui rappeler qu'il n'a rien à prouver et qu'il doit absolument se rapprocher d'un adulte afin de recevoir du secours s'il est victime de pressions.

Règle n°3 : prévenir l'enseignant

Ne rêvons pas, on ne sera pas reçus comme une star ! Les écoles détestent être mises en cause pour défaut de surveillance ou passer pour des établissements à problèmes. En cas d'indifférence, un courrier recommandé, en copie à l'Académie, n'est pas un luxe. Mobiliser les autres parents, quitte à solliciter le soutien d'une association de prévention, telle SOS Benjamin créée par la maman d'un enfant victime du jeu du foulard en 1998, est aussi essentiel.

C'EST PROUVÉ SCIENTIFIQUEMENT

Les crèmes solaires freinent le vieillissement de la peau

Les personnes soucieuses de leur peau adeptes des crèmes solaires apprécieront une étude australienne qui confirme les bienfaits scientifiques d'une application régulière lorsqu'on s'expose au soleil.

Des chercheurs australiens ont fait appel à 900 adultes à la peau blanche âgés de 25 à 55 ans, vivant dans la région très ensoleillée du Queensland.

Les participants ont été répartis en deux groupes, on a demandé aux personnes du premier groupe de se mettre de la crème solaire à leur conven-

nance et aux autres d'appliquer une protection SPF 15 ou plus sur le visage, le cou, les bras et les mains au quotidien et d'en remettre après avoir transpiré, de s'être baigné ou d'être resté exposé pendant quelques heures.

Au début de l'étude, les chercheurs ont passé au microscope

une empreinte du dos de la main des sujets; quatre ans et demi plus tard ils ont renouvelé l'expérience pour examiner en détail le vieillissement de la peau. Pendant toute la durée du test, ils ont pris soin de peser les flacons de crème solaire tous les trois mois afin de mesurer les quantités utilisées. Leurs ré-

sultats ont montré que les adultes qui utilisaient régulièrement de la crème solaire pendant les quatre années avaient la peau moins ridée et leur vieillissement cutané était moins important (de 24%) que les personnes qui ne mettaient de la crème que de temps en temps.

La grève générale des 8 jours 28 janvier - 4 février 1957

Par Amar Belkhodja (*)

Annexe IV : Peuple algérien !

FRONT DE LIBERATION NATIONALE
ALGERIENNE
ARMEE DE LIBERATION NATIONALE
ALGERIENNE

Peuple algérien !

Ta lutte héroïque date de 1830.

Cent-vingt-sept ans durant, l'impérialisme français a tenté, mais en vain, de l'anéantir, de te dépersonnaliser et de t'avilir.

Cent-vingt-sept ans durant, il a tué, torturé et emprisonné les meilleurs de tes fils.

Cent-vingt-sept ans durant, il a fait de notre Algérie une citadelle de silence, de misère et de terreur.

PEUPLE ALGERIEN !

Durant cent-vingt-sept ans, tu as toujours maintenu haut et ferme le pavillon de la lutte, le pavillon de l'Algérie libre et indépendante, le pavillon des troupes d'Abdelkader, des révoltés des Beni-Snassen, des insurgés des Ouled-Sidi-Cheikh et des guerriers de Mokrani (1870), le pavillon des combattants de l'Aurès (1916-1926), des victimes de Sétif et de Guelma, des martyrs d'Haussonvilliers et de Sidi-Ali-Bouabat, le pavillon resplendissant des héros de la glo-

rieuse ARMEE DE LIBERATION NATIONALE depuis le 1^{er} novembre 1954.

PEUPLE ALGERIEN !

Tes sources d'énergie sont inépuisables.

Aux moments les plus difficiles, dans les circonstances les plus pénibles, alors que tout le monde te croyait terrassé, tu as su opérer les redressements les plus énergiques, faisant toujours face à l'adversité, réalisant ton destin de peuple libre et indomptable.

Ta révolution du 1^{er} Novembre a rempli de stupeur les plus optimistes et forcé l'admiration des plus sceptiques.

Elle a éclaté à la face du monde, répercutant à travers les horizons le chant martial de tes héros.

PEUPLE ALGERIEN !

Pour que notre Algérie vive libre et indépendante, tu as déjà enduré tortures et privations, tu as bravé stoïquement la soldatesque colonialiste et sa «Gestapo».

Tous les peuples épriés de liberté chantent dans toutes les langues ton combat lé-gendaire et se penchent sur ton sort.

Tu te dois de leur faire la démonstration complète et définitive de ta volonté de vivre

libre et indépendant.

C'est pourquoi l'ETAT-MAJOR de l'ALN-FLN, ton guide éclairé, à plusieurs reprises déjà plébiscité par toi, t'appelle à observer une grève générale et totale de huit jours sur toute l'étendue du territoire national.

ALGERIENS, ALGERIENNES !

Tous unis, unanimes et solidaires, vous devez préparer la grande réussite de cette grève générale. Partout, de Marnia à Tébessa, du Tell au Sahara, dans les campagnes comme dans les villes en Algérie comme à l'extérieur, vous devez tout faire pour impulser un large mouvement de solidarité populaire. Fils de la nation algérienne, ouvriers, paysans et commerçants, fonctionnaires, étudiants et écoliers, hommes, femmes et enfants, tous dressé comme un seul homme et mis par le souffle exaltant de notre Grande Révolution, tous à la fois vous clamerez à la face du monde votre unanimité en suivant les mots d'ordre de la grande grève générale de huit jours. Le FLN-ALN vous appelle à prévoir en conséquence votre ravitaillement pour la durée de cette grève.

Mobilisez toutes vos ressources ! Aidez-vous les uns les autres ! Que les prétentions

des Mollet, Lacoste, Pineau et autres créent comme ballons de baudruche sous le coup de ton unité organisée, de ta discipline librement consentie, de ton soutien inconditionnel des mots d'ordre de tes représentants authentiques et exclusifs, les délégués du FLN-ALN. Par la réussite de cette grève, vous montrerez d'une façon encore plus décisive votre adhésion au FLN-ALN, votre unique représentant.

Huit jours durant, en transformant les villes en cités mortes, en montant des embuscades sur les routes, en multipliant les sabotages et les actions de commandos, moudjahidine, moussabilline, fidaiyine et vous tous, Algériens, Algériennes, vous entamerez le dernier quart d'heure... Tous soudés en un seul bloc au sein de notre Glo-rieuse Armée de Libération Nationale et derrière notre Front de Libération Nationale, tous unis, en avant pour la réussite de la Grande Grève Générale !

Gloire à nos héros et à nos martyrs !

Vive le FLN-ALN !

Vive l'Algérie Libre et Indépendante !

Résistance algérienne n° 20 Ed.B
du 1er au 10 février 1957

Annexe V : Lettre ouverte à Lacoste

Monsieur le Ministre,

Dans votre réponse du 25 janvier 1957, à la communication de Monsieur Hans Gottfurcht, secrétaire général adjoint de la Confédération Internationale des Syndicats libres, qui protestait contre l'internement des militants et dirigeants de l'UGTA, vous avez affirmé entre autres que : «les dirigeants de l'UGTA dont vous vous préoccupiez n'ont jamais été inquiétés pour leur activité professionnelle, corporative ou syndicale».

Nous n'aurions pas relevé une affirmation aussi fantaisiste si nous n'étions pas guidés par le souci de la vérité stricte et de l'honnêteté. Aussi sommes-nous à l'aise pour démontrer que vos allégations, dénuées de tout fondement et inspirées par vos collaborateurs en mal de « pacification » ont pour but de camoufler à l'opinion mondiale votre politique de guerre et de répression à outrance en Algérie.

En effet, depuis sa création, notre centrale syndicale nationale, l'UGTA, ses militants et son organe central *l'Ouvrier algérien*, ont été à maintes reprises l'objet de tracasseries administratives et de persécutions des forces policières et militaires françaises.

Le 24 mai 1956, au lendemain du 1^{er} Congrès national des enseignants algériens, les membres du secrétariat, de la commission exécutive et les dirigeants de nombreux syndicats de l'UGTA ont été arrêtés à travers notre pays et internés dans vos camps de concentration. Devant l'autorité et l'importance sans cesse croissante de l'UGTA un lâche attentat a été perpétré à son siège central, le 30 juin 1956, par les forces conjuguées de l'administration, de la police, du patronat et des colonial-fascistes français. 15 travailleurs algériens ont été grièvement blessés, 2 d'entre eux ont été amputés d'une jambe à la suite de l'explosion d'une bombe au plastique, dont l'auteur serait selon le journal *le Monde* du 30 janvier 1957, un groupe de terroristes français, dirigé par un certain René Ko-

vacs. Cette précision détruit la thèse ridicule de vos services qui imputaient, à l'époque, l'explosion à une «fuite de gaz».

Cependant, cet attentat vous a permis de frapper à nouveau l'UGTA en procédant à l'internement de tous les dirigeants et militants présents au siège et qui ont échappé par miracle à l'odieux crime de ceux que vous défendez.

De plus, faut-il vous rappeler que notre siège a été occupé pendant plus d'un mois par des soldats de l'armée française, que toutes nos archives, notre matériel de travail (ronéos et machines à écrire), ainsi que la somme de 450.000 francs ont été confisqués à ce jour par votre administration au mépris de la justice et du droit syndical ?

Depuis, vous n'avez cessé de diriger vos attaques perfides et injustifiées contre notre Centrale syndicale en multipliant les perquisitions policières dans nos locaux, les saisies systématiques de notre journal, de toutes nos publications, et les internements de militants de l'UGTA.

Après la grève de 48 heures des 25 et 26 décembre 1956, décidée par les traminots des TA et RDTA, pour exiger le paiement de la prime de fin d'année prévue par la convention collective, vous avez répondu par l'internement arbitraire des membres des conseils syndicaux ses deux corporations.

Comment pouvez-vous justifier, Monsieur le Ministre Résidant, les nombreux internements qui ont suivi cette grève purement revendicative ? Comment pouvez-vous justifier encore les nombreuses arrestations opérées après la grève du 3 janvier 1957, déclenchée par la totalité des travailleurs de la région algéroise en signe de protestation contre les massacres d'Algériens par les hordes de manifestants européens, le 29 décembre 1956 ?

Nous déclarons solennellement que nous avons été internés seulement pour nos activités et opinion syndicale. Les faits exposés ci-dessus l'illustrent d'une façon irrécusable.

Nos activités syndicales avaient pour but de défendre les droits et les intérêts des travailleurs algériens qui, longtemps exploités, opprimés et privés de toutes les libertés démocratiques, se sont placés à la pointe du combat pour abolir le régime colonial et instaurer la démocratie, la liberté, la justice sociale et la fraternité humaine.

Si vous persistez à maintenir vos déclarations qui sont pour le moins erronées, acceptez, comme nous sommes disposés à le faire, l'arbitrage d'une Commission du Bureau international du travail qui, seule, est en mesure de régler impartialément, après enquête en Algérie, le conflit qui oppose l'UGTA à vos pouvoirs illégaux particulièrement propices aux mauvais coups.

Par ailleurs, nous vous mettons au défi de prouver que notre internement n'est pas dû à nos activités syndicales.

Dans ce cas notre place serait, non plus au camp de Berrouaghia, mais en prison.

Fait à Berrouaghia, le février 1957.

Suivent les signatures des responsables syndicaux de l'UGTA : AICHE Mohamed, membre de la prime de fin d'année prévue par la convention collective, vous avez répondu par l'internement arbitraire des membres des conseils syndicaux ses deux corporations.

AKEB Mohamed, secrétaire de l'UGTA.

ALI YAHIA Adbenour, secrétaire de l'UGTA.

BABALI Mustapha, membre du bureau de l'EGA.

BERRANEM Omar, membre du bureau des dockers.

BEN BOUABID Mahfoud, membre du bureau des PTT.

BEN TAYEB Chebahi, secrétaire du Bâtiment.

CHIKBOUNI Abdelhamid, membre du bureau des Employés de bureau.

DJEFFAL Rabah, secrétaire de l'UGTA.

DEKAR Amar secrétaire de la RDTA.

FAHASSI Omar, secrétaire Union locale Maison-Carrée.

ELISSI Mohamed, secrétaire de l'UGTA.

LASSEL Mustapha, secrétaire de l'UGTA.

LOUNIS Abdelkader, membre du bureau syndical des Cuirs et Peaux.

MANSOURI Rabah, membre du bureau syndical TA.

MERAH Said, membre du bureau syndical TA.

MAINI Mohamed, secrétaire syndical des Mines.

Résistance algérienne n° 23 Ed.B du 1^{er} au 10 mars 1957

Bibliographie

- Mohamed Farès - Aïssat Idir - Ed. Andalous - Alger - 1992
- Sylvie Thénault - *Une drôle de justice* - *Les magistrats dans la guerre d'Algérie* - La Découverte - Paris - 2004
- Mohammed Harbi - *Le FLN - Mirage et réalité* - Naqd-Enal - Alger - 1993
- Djilali Sari - *Huit jours de la bataille d'Alger* - Enag - Alger - 2010
- Gilbert MMeynier - *L'histoire intérieure du FLN - 1954-1962* - CasbahEdits - Alger - 2003
- Raphaëlle Branche - *La torture et l'arrestation pendant la guerre d'Algérie* - Gallimard - Paris - 2001
- Gilles Mancéron - *Mariane et les colons* - Ed. La Découverte - Paris - 2003
- Patrick Kessel et Gilles Pirelli - *Le peuple Algérien et la guerre* - Maspéro - 1963
- Presse et revues :
- * *Résistance algérienne* - Edition B
- * *Bulletin politique* - Publication GPRA
- * *Revue El-Djazaïr* n° 47 - Février 2012
- * *El Moudjahid* n° 35 - 15 janvier 1959
- * *El Moudjahid* n° 45 - 6 juillet 1959
- * *El Moudjahid* n° 48 - 17 août 1959
- * *L'Ouvrier algérien* n° 6 - août 1959
- * *Le Quotidien d'Oran*
- * <http://ffs.1963.unblog.fr>

ÉGYPTE

Le procès du président destitué Morsi reporté au 1^{er} février

Le procès pour incitation au meurtre de manifestants de l'ancien président égyptien destitué Mohamed Morsi, qui devait reprendre mercredi, a été reporté au 1^{er} février en raison des conditions météorologiques, a déclaré le président de l'audience le juge Ahmed Sabry Youssef.

M. Morsi avait comparu lors d'une première audience le 4 novembre dans une cage d'un tribunal situé au cœur de l'académie de police du Caire, mais avait dénoncé un «procès politique», réaffirmant qu'il était le président du pays et récusant la légitimité et la légalité de ses juges, qui avaient ajourné le procès. Il encourt, comme 14 co-accusés, la peine de mort.

«En raison des conditions météorologiques, Mohammed Morsi n'a pas pu être amené, en conséquence le procès



est ajourné au 1^{er} février», a indiqué M. Youssef.

Arrêté par les militaires le jour de sa destitution par l'armée le 3 juillet et emprisonné depuis, M. Morsi est arrivé dans la matinée au tribunal à bord d'un hélicoptère, ont affirmé des responsables de la police.

En outre, la confrérie de M. Morsi, les Frères musulmans qui avait largement remporté les législatives fin 2011, a été récemment déclarée «organisation terroriste».

et des milliers d'entre eux ont été arrêtés, dont la quasi-totalité de leurs leaders, jugés comme M. Morsi notamment pour incitation au meurtre de manifestants quand ils étaient au pouvoir.

Une coalition dirigée par les Frères musulmans a appelé les partisans de M. Morsi à manifester par «millions» mercredi, mais ils ne mobilisent plus guère depuis le début de la répression de leur mouvement mi-août.

SYRIE

Le Conseil de sécurité insiste sur le respect de l'échéance de juin pour l'élimination des armes chimiques

Le Conseil de sécurité s'attend à ce que le démantèlement total des armes chimiques de la Syrie ait bien lieu comme prévu à la fin juin, et ce, malgré un retard dans le calendrier prévu pour leur élimination, a déclaré mercredi Mme Sigrid Kaag, la chef de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) et de l'Onu chargée de ce travail.

Un premier chargement d'agents chimiques les plus dangereux a quitté la Syrie mardi, soit une semaine après la date prévue pour l'achèvement de cette partie du plan de désarmement chimique de la Syrie approuvé par l'Onu.

Le plan prévoit que la totalité de l'arsenal chimique syrien soit détruite au 30 juin 2014. «Il s'agit d'une étape importante dans le cadre du processus prévu», a souligné Mme Kaag à la presse après avoir fait le point sur la



situation devant le Conseil de sécurité lors d'une réunion à huis-clos.

Selon elle, le Conseil de sécurité estime qu'il n'y avait pas de raison d'anticiper un retard concernant l'échéance de fin juin. «Nous devons nous rappeler que la Syrie est un pays en guerre, et que la situation peut changer de jour en jour», a-t-elle toutefois ajouté, citant les récentes difficultés, notamment logistiques, qui ont conduit à des retards pour l'obtention des équipements nécessaires.

Avant sa rencontre avec le Conseil de sécurité, Mme Kaag avait indiqué mardi, dans un communiqué de presse, que des progrès avaient été accomplis dans le

travail d'élimination de l'arsenal chimique syrien. Une première partie des matières chimiques prioritaires a été déplacée de deux sites vers le port de Lattaquié pour vérification et a ensuite été chargé, mardi dernier, sur un navire de commerce danois, selon elle, ajoutant que ce navire est accompagné par des navires d'escorte fournis par le Danemark et la Norvège, ainsi que la Syrie. «Cela marque le début du processus de transfert de l'arsenal chimique de la Syrie à des endroits hors de son territoire afin de les détruire», a-t-elle ajouté.

Le navire a quitté le port de Lattaquié pour rejoindre les eaux internationales. Il restera en mer en attendant l'arrivée des matières chimiques prioritaires supplémentaires au port. La sécurité maritime est assurée par des escortes navales chinoises, danoises, norvégiennes et russes.

ONU

L'ONU appelle le Groupe des 77 à lutter collectivement contre la pauvreté

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le président de l'Assemblée générale de l'Onu, John Ashe, ont appelé mercredi le «Groupe des 77 et la Chine», qui réunit les pays en développement, à lutter collectivement contre la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (Omd) d'ici l'échéance de 2015.

«Il reste moins de deux ans avant la fin 2015», a dit M. Ban lors d'une cérémonie au siège de l'Onu au cours de laquelle la présidence du groupe est passée de Fidji à la Bolivie. «Pendant cette période, nous devons faire davantage pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, pour définir un ordre du jour universel en matière de développement pour l'après-2015 et pour arriver à un accord sur le climat», a-t-il ajouté.

John Ashe a souligné pour sa part l'importance du travail collectif afin notamment de jeter les bases de l'ordre du jour post-2015 en matière de développement. «Les douze prochains mois détermineront si nous sommes en mesure de respecter les promesses de 2015», a dit M. Ashe aux participants de cette cérémonie. Le Groupe des 77 et la Chine a été créé en 1964 par 77 Etats. Il inclut maintenant plus de 130 pays, soit deux tiers des membres de l'Onu et plus de 60% de la population mondiale.

Près de 60 fonctionnaires de l'ONU tués en 2013 dans des conflits dans le monde

L'Onu a perdu 58 de ses fonctionnaires en 2013 lors d'attaques délibérées dans plusieurs conflits à travers le monde, selon le Comité permanent sur la sécurité et l'indépendance de la Fonction publique internationale du syndicat du personnel de l'Onu.

Ainsi, 33 Casques bleus et 25 civils et personnels associés ont été tués en 2013, dont 9 fonctionnaires, 4 agents de sécurité et 12 agents contractuels, soit l'année la plus meurtrière pour le personnel onusien. En 2012, un nombre de 37 membres du personnel de l'Onu dont 20 civils et 17 Casques bleus, dont 2 officiers de police, ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions, alors qu'en 2011, 36 membres du personnel dont 26 civils, 9 Casques bleus et un conseiller militaire avaient perdu la vie.

En 2013, le plus grand nombre de victimes a été enregistré lors de l'embuscade du 9 avril au Soudan du Sud où 5 Casques bleus, 2 membres locaux du personnel et 5 agents contractuels ont été tués. Il faut aussi citer l'attaque du 19 juin, à Mogadiscio, qui s'est soldée par la mort d'un fonctionnaire, de 3 agents contractuels et de 4 agents de sécurité. Par ailleurs, huit Casques bleus ont été tués, le 13 juillet, lors d'une attaque au Darfour. Au total, 16 Casques bleus ont été tués au Darfour, 7 au Soudan du Sud, 4 au Mali et 4 en République démocratique du Congo (Rdc). Cinq civils, dont 4 qui travaillaient pour l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), ont été tués en Syrie.

Kerry en France et au Koweït avant la conférence sur la Syrie

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry se rendra en France et au Koweït du 11 au 15 janvier avant la conférence de paix cruciale sur la crise syrienne, a annoncé mercredi le département d'Etat. A Paris, le chef de la diplomatie américaine assistera à une réunion ministérielle du groupe des «amis de la Syrie», un groupe de pays qui soutiennent l'opposition syrienne, afin de discuter de questions relatives à la Syrie avant la conférence de Genève 2, qui est prévue pour le 22 janvier, a indiqué la porte-parole du département d'Etat Jen Psaki.

Le groupe des «amis de la Syrie» comprend les Etats-

Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, l'Egypte, la Jordanie, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis.

Kerry et le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov se rencontreront à Paris le 13 janvier avec à l'ordre du jour les «préparations de la conférence de Genève», a ajouté Psaki. Le porte-parole adjoint de l'Onu Farhan Haq a exprimé mardi l'espérance que Kerry et Lavrov puissent parvenir à un accord sur la participation de l'Iran à la conférence. Kerry rencontrera également les représentants du comité de suivi de l'initiative de paix arabe de la Ligue arabe

pour les informer sur les négociations en cours entre les Israéliens et les Palestiniens sur un statut final.

Au Koweït, Kerry mènera la délégation américaine lors de la deuxième Conférence internationale des donateurs pour la Syrie au Koweït (Koweït 2), co-présidée par l'émir du Koweït et le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon. Avec les organisations internationales, les Ong et les pays présents à Koweït 2, Kerry discutera des questions humanitaires en Syrie, ainsi que dans les pays voisins, a précisé Psaki.

Programme du vendredi 10 janvier 2014

TF1

06:00 Zoé Kézako
 06:15 Zoé Kézako
 06:25 Sandra détective
 06:40 Gazoon
 06:45 TFou
 08:25 Météo
 08:30 Télésurfing
 09:20 Météo
 09:25 Au nom de la vérité
 09:55 Au nom de la vérité
 10:25 Petits secrets entre voisins
 10:55 Petits secrets entre voisins
 11:20 Petits secrets entre voisins
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:45 Au coeur des Restos du cœur
 13:48 Histoire d'un rêve
 13:50 Météo
 13:55 Les feux de l'amour
 14:55 Prêt à tout
 16:35 24h déco
 17:25 Bienvenue chez nous
 18:20 Une famille en or
 19:05 Le juste prix
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:35 Trafic info
 20:37 Météo
 20:40 Nos chers voisins
 20:45 C'est Canteloup
 20:50 Les enfants de la télé
 23:25 Tirage de l'Euro Millions
 23:30 Stars au grand air

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:04 Point route
 09:05 Dans quelle éta-gère
 09:10 Des jours et des vies
 09:35 Amour, gloire et beauté
 10:00 C'est au programme
 10:55 Météo outremer
 11:00 Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:48 Vestiaires
 13:50 Météo 2
 13:54 Météo des neiges
 13:55 Point route
 14:00 Consomag
 14:05 Toute une histoire
 15:45 Comment ça va bien !
 17:00 Dans la peau d'un chef
 17:45 Point route
 17:50 Mot de passe
 18:20 Mot de passe
 18:50 Météo des neiges
 18:55 N'oubliez pas les paroles
 19:25 N'oubliez pas les paroles
 19:55 Météo 2
 20:00 Journal
 20:40 Parents mode d'emploi
 20:43 Alcaline l'instant
 20:44 Météo 2
 20:45 Dame d'atout
 22:30 Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 EuroNews
 06:45 Ludo
 07:43 Nos voisins les Marsupilamis

08:35 Les as de la jungle à la rescoussse
 08:50 Des histoires et des vies (1ère partie)
 09:50 Des histoires et des vies (2e partie)
 10:45 Consomag
 10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:55 Un cas pour deux
 14:55 Un cas pour deux
 16:10 Des chiffres et des lettres
 16:50 Harry
 17:20 Un livre, un jour
 17:30 Slam
 18:10 Questions pour un champion
 18:50 Météo des neiges
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:18 19/20 : Edition locale
 19:30 19/20 : Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:05 Le journal du Dakar
 20:15 Plus belle la vie
 20:45 Thalassa
 22:35 Météo
 22:40 Soir 3
 23:05 Opération Anthropoïde

CANAL+

06:20 Le tube
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 Zapsport
 07:25 La météo
 07:30 Le petit journal
 07:55 Les Guignols de l'info
 08:08 La météo
 08:10 Zapping
 08:15 Les Simpson
 08:40 Une nouvelle chance
 10:25 Paris infini
 10:30 The Impossible
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:00 Stars 80
 15:50 Sorties prévues en 2014
 16:30 Taken 2
 18:00 Zapping
 18:05 Le Before du grand journal
 18:40 Le JT
 19:05 Le grand journal
 20:00 Le grand journal, la suite
 20:20 Le petit journal
 20:55 L'odyssée de Pi
 23:00 Cheval de guerre

M

06:00 M6 Music
 07:10 Météo
 07:15 La maison de Mickey
 07:45 Princesse Sofia
 08:10 Les blagues de Toto
 08:25 Le petit Nicolas
 08:40 Martine
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 10:00 Météo
 10:05 Les reines du shopping
 11:00 Drop Dead Diva
 11:45 Drop Dead Diva
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 Le tueur de l'opéra
 15:40 Body of Proof
 16:25 Les reines du shopping
 17:30 Un dîner presque parfait
 18:40 100 % mag
 19:40 Météo
 19:45 Le 19.45
 20:05 Scènes de ménages
 20:50 Elementary
 21:40 Elementary
 22:30 Elementary
 23:20 Elementary

La sélection

20h50

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ



L'animateur revisite les archives de la télé en compagnie de ses invités. Il reçoit Franck Dubosc et Kev Adams, à l'affiche le 12 mars de «Fiston», ainsi que Vanessa Demouy, qui joue dans le film «Le Jeu de la vérité», en salles le 22 janvier. Fabrice Eboué et Thomas Ngijol viennent présenter le long-métrage «Le Crocodile du Botswana», annoncé sur grand écran pour le 12 février. De son côté, l'animatrice Valérie Damidot parle de «CéKeDuBonheur», association qui améliore la qualité de vie des enfants et adolescents hospitalisés. Enfin, Laurence Ruquier est également autour de la table. Arthur et ses hôtes commentent dans la bonne humeur des images diffusées sur les télévisions étrangères mais également sur le Net.

2

20h45

DAME D'ATOUT

Une fillette est retrouvée morte en contre-bas du périphérique. Elle a été agressée sexuellement avant d'être tuée.



C'est le genre de découverte qui rend Martin et son groupe prêts à faire l'impossible pour coincer le coupable. Tâche d'autant plus difficile que l'identité de la gamine leur échappe. Très vite pourtant, l'enquête progresse et les traces prélevées par Bélier sur le corps conduisent chez un certain Akim Fédiche : ils trouvent son appartement vide. Cet ancien voyou devenu comptable n'a rien d'un pédophile. Mais un terrible secret le lie à la belle Angela Eastbourne, et à son frère Jean-Charles, homme d'affaires de 46 ans...

3

20h45

Thalassa



«Les amoureux de la baie». Rencontres avec des amoureux de la baie de Somme et notamment avec Reinette, ramasseuse de salicornes, des plantes marines, Jean-Michel, photographe animalier, et Mathieu, guide et kayakiste à Dunkerque au cœur. Des amoureux de la cité natale du célèbre corsaire Jean Bart témoignent

• Brigade démineurs. Des plongeurs démineurs expliquent comment ils désamorcent des bombes et obus de la Seconde Guerre mondiale

• Côté belge. Promenade en tram le long de la côte belge entre La Panne et Knokke

• Fous de vent. Au début de l'hiver, Berck accueille la plus grande course internationale de chars à voile.

CANAL+

23h40

L'ODYSSÉE DE PI



Pi Patel, 17 ans, a toujours vécu dans l'un des plus beaux endroits de la terre, selon lui, le zoo de Pondichéry, que dirigent ses parents. Contraint et forcé, il est bien obligé de suivre sa famille et ses nombreux animaux lorsque la décision est prise de déménager le zoo au bout du monde.

Mais le bateau est pris dans une féroce tempête. Pi se retrouve seul dans un canot. Pas tout à fait seul cependant. Un tigre du Bengale, plutôt féroce, quoique répondant au nom de Richard Parker, s'est embarqué dans le même esquif que lui. Pi va devoir survivre...

M

20h50

Elementary

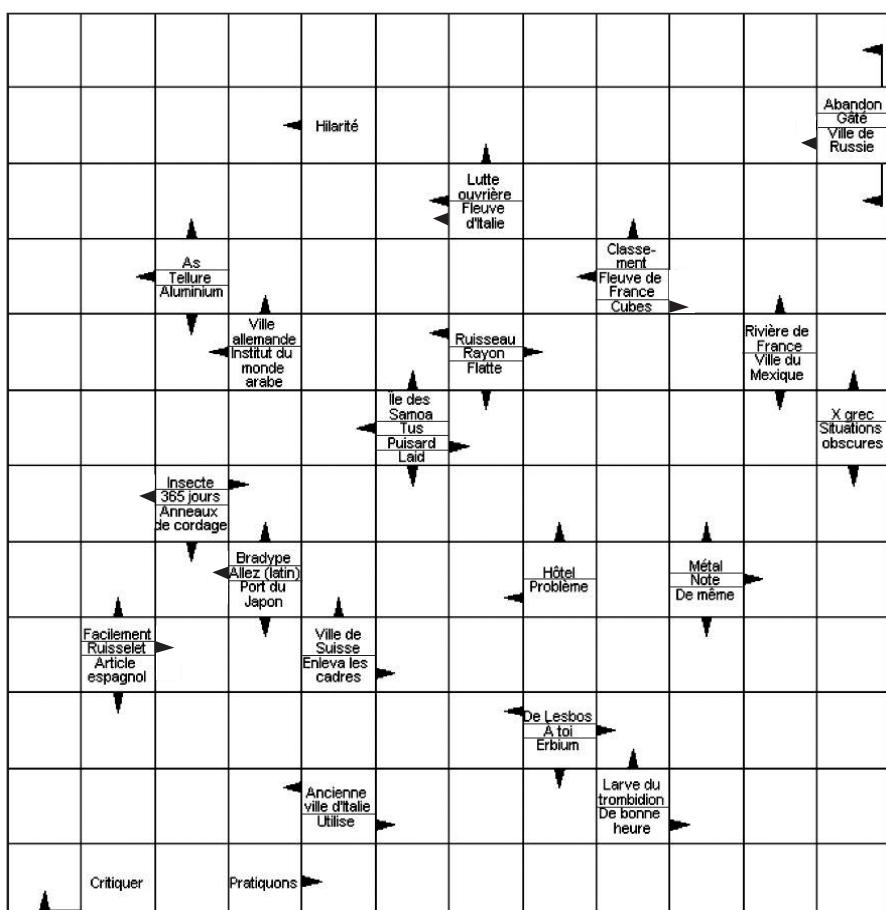


Holmes s'entraîne à l'étranglement sur des corps à la morgue, quand il remarque un homme dont la mort ne lui semble pas naturelle. Dans la chambre de la victime, il se convainc rapidement qu'il s'agit bien d'un assassinat.

Il remonte jusqu'à une jeune femme qui a rendu visite au malade avant son décès et comprend qu'il a probablement affaire à un «ange de la mort».

Un tueur qui choisit ses cibles parmi des malades en fin de vie.

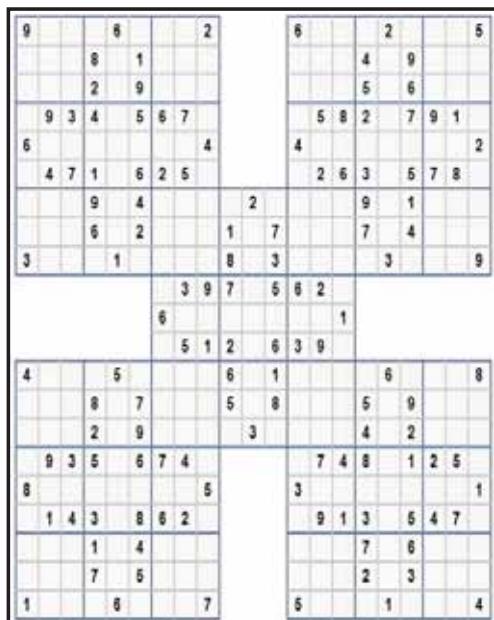
Mots fléchés n°475



Samouraï-sudoku n°475

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°475

Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un ître
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. A fait du tort à qqn - Chanceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Civière - Panorama
10. Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercéde auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasser une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

Proverbes

Lorsqu'il était vivant, il n'avait même pas une date. Lorsqu'il est mort, on lui offrit tout un régime.
Proverbe algérien

C'est la concurrence des brus qui a tué un homme en parfaite santé.
Proverbe berbère

Qui tue le lion en mange, qui ne le tue pas est mangé.
Proverbe arabe

Je ne sais qu'une chose c'est que je ne sais rien.
Proverbe français

C'est arrivé un 10 Janvier

2011 - L'organisation séparatiste basque ETA annonce un cessez-le-feu permanent et général vérifiable par la communauté internationale.

2010 - Les électeurs guyanais et martiniquais se prononcent contre une évolution vers l'autonomie à plus de 70 pour cent.

2008 - Libération de Clara Rojas, collaboratrice d'Ingrid Betancourt, et de l'ex-parlementaire Consuelo Gonzalez, otages depuis plus de six ans des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

2007 - À Sherbooke, l'abbé Daniel Pichette, 80 ans, écope 21 mois de prison pour des crimes de pédophilie commis entre 1952 et 1975.

2003 - La Corée du Nord se retire du Traité de non-prolifération nucléaire auquel elle avait adhéré en 1985, une décision condamnée par la communauté internationale.

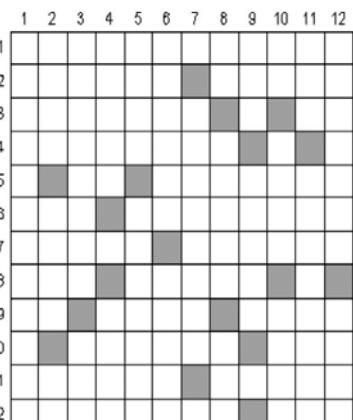
2001 - S'étant elle-même rendue devant le TPI, à La Haye, l'ancienne dirigeante bosnienne Biljana Plavšić plaide non coupable des accusations de génocide et crimes de guerre.

2000 - Le groupe Time Warner annonce sa fusion avec AOL.

1997 - Le candidat de la droite, Arnaldo Aleman, devient président du Nicaragua.

1994 - À Montréal, au Stade olympique, un muret de trois mètres par 10 s'effondre mais il n'y a pas de blessé.

1993 - Chassés depuis trois semaines par les vapeurs toxiques de wagons ayant déraillé, 400 résidents d'Oakville, au Manitoba, rentrent chez eux.



7 erreur



CAN-2014 DE HANDBALL

Simulation générale à une semaine du début de la compétition

Une simulation générale est prévue cette fin de semaine pour tester le dispositif d'organisation de la 21^e Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2014) qui aura lieu à Alger du 16 au 25 janvier, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

«Cette opération vise à identifier les facteurs limitants et les éventuelles incohérences en matière d'organisation afin d'apporter les mesures correctives nécessaires en vue de l'optimisation du



dispositif et permettre la réussite de cette manifestation notamment sur le plan organisationnel», a indiqué le comité d'organisation de la CAN-2014 (COCAN).

Les différentes parties concernées par l'organisation, à savoir aéroport, hôtels, transport, organisation sportive, protocole, guides, escorte sécurité, infrastructures et

médias participeront à cette simulation qui s'étalera sur trois jours (9, 10 et 11 janvier), soit quatre jours avant l'entame de la CAN-2014.

«A l'issue de cette opération, les commissions établiront des rapports exhaustifs de la situation et proposeront les mesures correctives nécessaires en prévision de la dernière réunion plénière du COCAN le 12 janvier prochain», a précisé la même source. Vingt (20) sélections représentant 13 pays animeront la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations dont 8 équipes féminines.

PRÉPARATION L'Algérie domine le Koweït 31-20

La sélection algérienne de handball (messieurs), en stage en Hongrie, a battu son homologue koweïtienne 31 à 20 (mi-temps : 13-10), mercredi soir à Budapest en match amical dans le cadre de sa préparation à la 21^e coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qu'accueillera Alger du 16 au 25 janvier. Il s'agissait du dernier test amical des Verts en terre hongroise, après la double confrontation contre le Bahreïn de l'ex-sélectionneur national Salah Bouchehriou, marquée par une défaite surprise 28-27 puis une victoire 23-20. Le retour des hommes de Rédha Zeguili à Alger est prévu pour vendredi, soit une semaine jour pour jour depuis leur départ pour la capitale Budapest. Avant le début de la CAN, les équipes de Ryad Chahbour devraient affronter le Gabon et le Sénégal, respectivement les 11 et 12 janvier. Le déroulement de ces rencontres dépendra cependant de l'arrivée à temps de ces deux équipes africaines à Alger. Lors de la phase finale de la CAN-2014, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria.

La sélection marocaine en Tunisie

La sélection marocaine de handball (messieurs) se trouve depuis samedi dernier en Tunisie pour un stage de préparation à la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) prévue du 15 au 26 janvier à Alger, indiquent mercredi des sources sportives.

Les hommes de l'entraîneur Noureddine Bouhaddiou doivent disputer sur place quelques matchs amicaux pour peaufiner les derniers détails afin d'obtenir la cohésion de la sélection avant l'entame de la compétition, précise-t-on. Mardi soir, la formation marocaine a été battue par l'équipe tunisienne du Club Africain sur le score de 25-17. Le Maroc est classé dans le groupe B en compagnie de l'Algérie (pays hôte), du Congo, de la RDC, de l'Angola et du Nigeria. Le groupe A est composé de la Tunisie (tenant du titre), de l'Egypte, du Cameroun, du Gabon et de la Libye.

COUPE DU MONDE DE VOLLEY-BALL (QUALIFICATIONS)

Préparation perturbée pour l'équipe du Cameroun

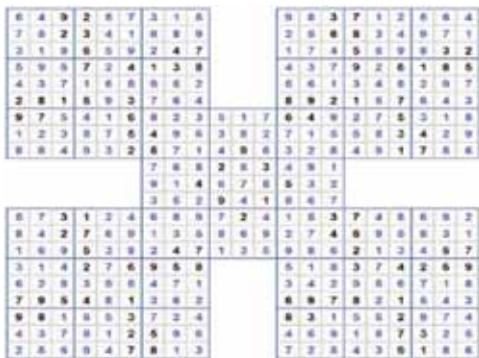
La préparation de l'équipe de volley-ball du Cameroun, au troisième et dernier tour (zone Afrique), qualificatif à la Coupe du Monde de volley-ball 2014 (messieurs) est «fortement perturbée», rapporte mercredi le site Africatopsports.com. «Nous butons sur beaucoup de problèmes dans la préparation. C'est vraiment indigne pour une équipe qui abrite un tournoi qualificatif au Mondial et qui veut faire une bonne figure. Quand vous avez des joueurs qui viennent à pied aux entraînements et qui n'ont pas les moindres moyens pour se préparer, vous ne pouvez pas attendre grande chose d'elle», a indiqué le sélectionneur allemand des Lions Indomptables, Peter Nonnenbroich. Le Cameroun est l'organisateur de ce dernier tour, du 14 au 19 février, qualificatif au Mondial-2014 dont la phase finale aura lieu en Pologne du 3 au 21 septembre 2014. Outre le Cameroun, pays hôte, le tournoi qui regroupe le groupe (T), est composé également de l'Algérie, Nigeria, Rwanda et du Gabon. Le premier sera qualifié pour la Coupe du Monde.

CYCLISME

L'UCI va enquêter sur le passé de l'instance mondiale

Le président de l'Union cycliste internationale (UCI), Brian Cookson, a annoncé mercredi la création d'une commission d'enquête, chargée notamment de faire la lumière sur les «allégations qui ont gravement nui à la crédibilité de l'instance». «Afin d'éclaircir son fonctionnement par le passé, l'UCI va mettre en place une commission chargée de mener l'enquête, et qui aura pour nom la Commission indépendante de réforme du cyclisme (CIRC)», a déclaré Brian Cookson. Les prédecesseurs de Cookson à la tête de l'instance internationale, le Néerlandais Hein Verbruggen et l'Irlandais Pat McQuaid, ont en effet été mis en cause par Lance Armstrong, déchu de ses sept victoires dans le Tour de France pour dopage. «Cette commission devra enquêter sur les problèmes auxquels le cyclisme a été confronté ces dernières années, en particulier sur les allégations selon lesquelles l'UCI aurait été impliquée dans des actions répréhensibles», précise Cookson.

Solution Samurai-sudoku N°474



Solution Mots Croisés N°474

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MAIE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°474

PUTREFACTION
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

PROGRAMMES DES RENCONTRES Championnat de basket-ball Super-Division

GROUPES (17^e JOURNÉE)

Aujourd'hui:
WA Boufarik - O. Batna (15h00)
CRB Dar Beida - USM Blida (16h00)
NA Hussein-Dey - NB Staoueli (16h00)

Demain (14h00):

US Sétif - GS Pétroliers
IRBB Arréridj - CS Constantine

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	29	15
2. CRB Dar Beida	27	15
3. US Sétif	26	16
4. CS Constantine	25	15
- IRBB Arréridj	25	16
6. NA Hussein-Dey	22	15
7. O. Batna	20	16
8. WA Boufarik	19	15
9. USM Blida	18	15
- NB Staoueli	18	16

GROUPES (16^e JOURNÉE)

Aujourd'hui à 15h00:
OMS Miliana - AB Skikda
OMB Abbes - MT El-Eulma
CSMBB Ouargla - COBB Oran
ASMI Blida - MS Cherchell (17h00)
Exempt: USM Alger

Classement	Pts	J
1. ASMI Blida	26	14
2. AB Skikda	24	13
3. OMS Miliana	20	13
- CSMBB Ouargla	20	13
5. USM Alger	19	14
- MS Cherchell	19	14
- COBB Oran	19	13
8. MT El-Eulma	18	13
9. OM Bel-Abbes	15	13

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL (MESSIEURS-10^e JOURNÉE)

Programme des rencontres

Aujourd'hui à 16h00:

WO Rouiba - GS Pétroliers
ES Béthioua - MB Béjaïa
EF Ain Azel - ES Sétif
ASV Blida - NRBB Arréridj
PO Chlef - OMK Milia

Classement	Pts	J
1. NRBB Arréridj	35	12
2. ES Sétif	27	12
3. MB Béjaïa	20	12
4. OMK Milia	19	12
5. GS Pétroliers	18	12
6. ASV Blida	17	12
7. PO Chlef	16	12
8. WO Rouiba	11	12
9. ES Béthioua	10	12
10. EF Ain-Azel	7	12

APS

LIGUE 1 - MO BÉJAÏA

Des difficultés pour conclure avec les joueurs testés

Le MO Béjaïa, qui vient de bénéficier de la levée d'interdiction de recrutement au cours de l'actuelle période des transferts d'hiver, n'a jusque-là engagé aucune nouvelle recrue, malgré les tests concluants effectués par trois joueurs, a appris l'APS mercredi auprès du président du club de Ligue 1 algérienne de football. «L'entraîneur Amrani a donné son feu vert pour le recrutement de Nehari, Brahimi et le Malien Sidibé, mais pour des raisons administratives, nous n'avons pas encore officiellement leur venue», a déclaré le patron des «Crabes». «Si pour Nehari, le problème ne devrait pas se poser puisqu'il dispose de sa libération de son ex-club, l'USM Bel Abbès, Brahimi, lui, attend son agent pour entamer les négociations. Quant à Sidibé, il s'est engagé à ramener lui-même sa lettre de libération du Mali, mais il ne l'a pas encore fait», a-t-il ajouté. Adrar a informé, en outre,



qu'il comptait rejoindre ses joueurs jeudi en Tunisie où ils sont en stage hivernal à Ain Draham «pour justifier d'accélérer les procédures d'engagement des nouvelles recrues», vu que le mercato sera clôturé le 15 courant.

Le MOB, qui a bénéficié d'une quatrième licence à exploiter au cours de l'actuelle période des transferts, a l'intention de l'utiliser pour faire venir «un latéral gauche», a fait savoir le président du club bougiote, poursuivant qu'une demande officielle a été formulée au MC Alger

pour bénéficier des services de son ex-international olympique, Zineddine Benalem, «mais aucune suite ne lui a été encore donnée». Dans le registre des libérés, le même responsable a indiqué que jusque-là, trois joueurs seulement sont partants : Benhocine, Messah and Kheddiss. Il a nié avoir l'intention de céder Boulaïncé, malgré l'intérêt que porte le WA Tlemcen à ce joueur. Le MOB avait terminé à la 12^e place la phase aller avec 18 points, devançant de cinq longueurs le premier relégable, le CA Bordj Bou-Arréridj.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS

La 30^e et dernière journée fixée au week-end du 9/10 mai

La 30^e et dernière journée du championnat d'Algérie inter-régions aura lieu le week-end du 9/10 mai, tandis que la 16^e journée, qui coïncide avec le début de la phase retour, se déroulera les 24 et 25 janvier, a indiqué la Ligue inter-régions de football (LIRF). La compétition observera une halte entre les 11/12 avril (27^e journée) et les 25/26 du même mois (28^e journée) en raison du déroulement de l'élection présidentielle, selon le calendrier de la phase retour publié sur le site de la LIRF. Le championnat en est à sa 14^e journée dont les matches auront lieu ce week-end. Les quatre groupes de la compétition sont dominés actuellement par la JSD Jijel (Centre-Est), le CR Village Moussa (Est), l'USM Tissemsilt (Centre-Ouest) et le SCM Oran (Ouest).



PROGRAMMES DE LA 14^E JOURNÉE

Championnat d'Algérie inter-régions

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00):
NRB Teleghma - CRB Tibesbest
CS Hamma Loulou - NT Souf
NRB Grarem - ASC Ouled Zouai
IRB El Hadjar - ES Bouakal
IRB Robbah - NRB Chréa
AB Barika - MB Constantine
NRB El Kala - JS Pont-Blanc
Samedi (14h00):
WM Tébessa - CR Village Moussa

(GR. CENTRE-EST)

Aujourd'hui à 15h00:
CRB Ouled Djellal - JS Azazga
Ras El-Oued Club - NRB Achir
CRB Ain Djasser - IRB Berhoum
JSD Jijel - USM Sétif
WA Rouiba - FC Bir El-Arch
RC Boumerdès - US Doucen
AS Bordj Ghedir - OM Ruisseau
MB Rouissat - CA Kouba

(GR. CENTRE-OUEST)

Aujourd'hui (15h00):
IB Mouzaïa - FCB Frenda
ESB Dahmouni - USBH R'mel
CRB Froha - ARB Ghiris
CRB Medfaâ - SKAFK Meliana
ORB Oued Fodda - Hydra AC
CRB Thour - MBH Messaoud
CRBA Oussera - IR Ouled Nail
Samedi:
SC Ain Defla - USB Tissemsilt

(GR. OUEST)

Aujourd'hui à 15h00:
WAB Tissemsilt - NRB Bethioua
CRB Hennaya - SCMechria
ZSA Témouchent - CRBBougtof
CRB Sfisef - JS Sig
IRB Timimoun - CRB Adrar
USM Oran - CRB Ain El Turck
SCM Oran - HB El Bordj
MB Sidi Chahmi - JS Emir
Abdelkader

(GR. OUEST)

Demain à 14h00 :
OM Arzew - CRB Sendjas
US Remchi - WA Mostaganem
CC Sig - MB Hassasna
GC Mascara - CR Témouchent
CRB Ben Badis - RC Relizane
SA Mekhaddma - IRB Maghnia
RCB Oued Rhiou - ES Araba
IS Tighennif - JSM Tiaret

(GR. CENTRE-OUEST)

Aujourd'hui (15h00):
IB Mouzaïa - FCB Frenda
ESB Dahmouni - USBH R'mel
CRB Froha - ARB Ghiris
CRB Medfaâ - SKAFK Meliana
ORB Oued Fodda - Hydra AC
IRB Ouled Nail - MBH Messaoud
SC Ain Defla - USB Tissemsilt
9. IB Mouzaïa - 17 13
10. CRB Medfaâ - 14 13
11. CRB Froha - 10 13
12. CRB Ouled Nail - 14 13
13. CRB Oussera - 10 13
14. CRB Hennaya - 10 13
15. CRB Sfisef - 9 13
16. CRB Témouchent - 9 13

(GR. OUEST)

Aujourd'hui à 15h00:
1. SCM Oran - 32 13
2. JSEmir Abdelkader - 30 13
3. CR Béni Thour - 24 13
4. MB Sidi Chahmi - 29 13
5. CRB Hennaya - 26 13
6. CRB Sfisef - 21 13
7. USM Oran - 19 13
8. HB El Bordj - 19 13
9. ZSA Témouchent - 18 13
10. WAB Tissemsilt - 16 13
11. JS Sig - 11 13
12. CRB Bougtof - 11 13
13. CRB Ain El Turck - 11 13
14. SC Mécheria - 10 13
15. CRB Adrar - 8 13
16. CRB Timimoun - 6 13

(GR. OUEST)

Demain à 14h00 :
1. OM Arzew - 34 14
2. RC Relizane - 33 14
3. RCBO Rhiou - 29 14
4. CRB Ben Badis - 25 14
5. MB Hassasna - 23 14
6. US Remchi - 22 14
7. CRB Sendjas - 21 14
8. ES Araba - 18 14
9. JSM Tiaret - 18 14
10. IS Tighennif - 15 14
11. SA Mekhaddma - 15 14
12. CC Sig - 14 14
13. WA Mostaganem - 14 14
14. IRB Maghnia - 9 14
15. GC Mascara - 9 14
16. CR Témouchent - 5 14

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ

Programme de la 12^e journée

Aujourd'hui :

- COTS Tiaret - USF Béjaïa (9h00)
- FC Constantine - MO Khroub (9h00)
- FC Béjaïa - AS Sûreté Nationale (9h00)
- JF Khroub - Affak Relizane (9h00)
- AS Intissar Oran - ASO Centre (9h00)
- ASE Alger Centre - AJC Oran (11h00)

Classement :

	Pts	J
1)- DRB Tadjenjanet	31	14
2)- MO Constantine	29	14
3)- AS Ain M'lila	23	14
4)- USFB Arreridj	23	14
5)- JSM Skikda	21	14
6)- US Biskra	20	14
7)- HBC Laïd	19	14
8)- NC Magra	18	14
9)- USM Ain Beïda	18	14
10)- WAR Djamel	17	14
11)- USM Khencela	17	14
12)- NRB Touggourt	16	14
13)- US Tébessa	16	14
14)- E Collo	12	14
15)- ES Guelma	11	14
16)- Hamra Annaba	10	14

PROGRAMMES DE LA 15^E JOURNÉE

Championnat d'Algérie amateur

(GR. EST)

Aujourd'hui à 15h00

Hamra Annaba - ES Guelma
DRB Tadjenjanet - USF Bordj Bou Arreridj
ASA M'lila - WAR Djamel
E Collo - JSM Skikda
USMA Beïda - NRB Touggourt
MO Constantine - HBC Laïd
US Biskra - NC Magra
US Tébessa - USM Khencela

Classement :

	Pts	J
1)- DRB Tadjenjanet	31	14
2)- MO Constantine	29	14
3)- AS Ain M'lila	23	14
4)- USFB Arreridj	23	14
5)- JSM Skikda	21	14
6)- US Biskra	20	14
7)- HBC Laïd	19	14
8)- NC Magra	18	14
9)- USM Ain Beïda	18	14
10)- WAR Djamel	17	14
11)- USM Khencela	17	14
12)- NRB Touggourt	16	14
13)- US Tébessa	16	14
14)- E Collo	12	14
15)- ES Guelma	11	14
16)- Hamra Annaba	10	14

(GR. CENTRE)

Demain à 14h00 :

CRBD E. Beïda - USO Amizour
USM Chérâga - IB Lakhdaria
WRB M'sila - NARB Réghâia
MC Mekhadma-IBK E. Khechna
WA Boufarik - ES Berrouaghia
ES El-Ghozlane - JSM Chérâga
JS Haf Djabel - RC Kouba
Paradou AC - ESM Koléa

Classement :

	Pts	J
1. JSM Chérâga	28	14
2. RC Kouba	27	14
3. IBK El-Khechna	25	14
4. - IB Lakhdaria	25	14
5. ESM Koléa	23	14
6. Paradou AC	22	14
7. CRB Dar El-Beïda	20	14
8. JS Haf Djabel	19	14
9. ES Berrouaghia	18	14
10. NARB Réghâia	18	14
11. US Oued Amizour	16	14
12. USM Chérâga	16	14
13. WRB M'sila	15	14
14. MC Mekhadma	15	14
15. WA Boufarik	8	14
16. E.S El-Ghozlane	6	14

(GR. OUEST)

Demain à 14h00 :

OM Arzew - CRB Sendjas
US Remchi - WA Mostaganem
CC Sig - MB Hassasna
GC Mascara - CR Témouchent
CRB Ben Badis - RC Relizane
SA Mekhaddma - IRB Maghnia
RCB Oued Rhiou - ES Araba
IS Tighennif - JSM Tiaret

**SUPERCOUPE-2013/
ESS-USMA**
**La vente
des billets
demain prochain**

La vente des billets pour le match de la supercoupe d'Algérie de football qui mettra aux prises l'ES Sétif (champion en titre) et l'USM Alger (détenteur de la Coupe d'Algérie), débutera demain matin, jour du déroulement du match, a indiqué mercredi le directeur du stade Mustapha-Tchaker à Blida.

«20.000 billets seront mis en vente pour le compte de ce match», a précisé M. Mustapha Zeidoune à l'APS, signalant que l'opération de vente commencera à 8 heures du matin, au niveau des guichets du stade Tchaker. Les prix des billets sont fixés entre 200 à 300 DA.

Les portes du stade seront ouvertes au public, à la mi-journée, et le match débutera à 16h00, a-t-il ajouté, précisant que toutes les dispositions sont prises pour le bon déroulement du match.

Le match de la Supercoupe d'Algérie-2013 sera doté d'un montant de 50 millions de dinars à partager équitablement entre l'ES Sétif et l'USM Alger.

La Supercoupe d'Algérie a été réactivée cette saison après une éclipse de sept ans. La dernière finale de cette compétition avait été disputée en 2007 au stade du 5 juillet. Elle s'était soldée par la nette victoire du MC Alger face à l'ES Sétif (4-0).

TRANSFERT
**Le Camerounais
Ernest Nsombo
attendu jeudi pour
des essais à l'USM
Alger**

L'attaquant camerounais, Ernest Nsombo, est attendu jeudi à Alger pour effectuer des essais à l'USM Alger en vue de son éventuel recrutement lors de l'actuelle période des transferts d'hiver, a appris l'APS auprès du club de la Ligue 1 algérienne de football.

Ernest (22 ans) évolue actuellement au sein de la formation camerounaise des Astres. Il sera testé vendredi à l'occasion du match amical que disputera l'USMA face à la JS Saoura au stade Omar Hamadi à Bologhine.

L'entraîneur des Rouge et Noir, le Français Hubert Velud, profitera de l'occasion pour aligner les joueurs qui ne seront pas convoqués pour la rencontre du lendemain face à l'ES Sétif en Supercoupe d'Algérie au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Un autre attaquant malien devra également être testé dans cette joute amicale de vendredi, ajoute-t-on de même source.

L'USMA, championne d'hiver, effectue actuellement un stage en Tunisie prenant fin jeudi. Le staff technique de l'équipe, à la recherche d'un attaquant de pointe de métier, a testé jusque-là trois joueurs sans succès (un Malien, un Ghanéen et un Mozambicain).

**L'entraîneur
français Jules
Accorsi très proche
du MC El Eulma**

ARBITRAGE

**Remise de badges FIFA à 14 arbitres
directeurs et arbitres assistants
internationaux algériens 2014**

Quatorze (14) arbitres directeurs et arbitres assistants internationaux algériens 2014 ont reçu leurs badges FIFA mardi à Alger lors d'une cérémonie organisée par la commission fédérale des arbitres de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué mercredi l'instance fédérale.

Pour cette nouvelle année, quatre nouveaux arbitres dont trois assistants ont fait leur apparition dans la liste des internationaux. Ces trois nouveaux arbitres assistants sont Sid Ali Brahim El-Hamlaoui (33 ans), Mokrane Gourari (32 ans) et Mohamed Serradj (31 ans).

Quant à la liste des arbitres directeurs, elle n'a connu qu'un seul changement avec l'entrée de Mustapha Ghorbal, âgé de 29 ans, en remplacement de Sofiane Bousfer.

Le reste de la liste est inchangé avec la présence notamment du meilleur arbitre africain 2012, Djamel Haïmoudi en l'occurrence, international depuis 2004.



**Liste des arbitres internationaux al-
gériens 2014 :**

Arbitres directeurs : Abid Charef Mehdi (depuis 2011), Amalou Mokhtar (2007), Benouza Mohamed (2001), Bichari Moalim (2007), Ghorbal Mustapha (2014), Haïmoudi Djamel (2004), Houasnia Fa-

rouk (2010).

Arbitres assistants : Bitam Mahmoud Mounir (2011), Brahim El-Hamlaoui Sid Ali (2014), Etchiali Abdelhak (2009), Gouri Mokrane (2014), Hammou Hamza (2013), Omari Bouabdellah (2007), Serradj Mohamed (2014).

TRANSFERT

**«Le contrat proposé par Ennasr Essaoudi
arrange l'ES Sétif et Delhoum»**

Le président de l'ES Sétif, Hassen Hamar, a qualifié mercredi de «très intéressant» le contrat proposé par Ennasr Essaoudi, leader actuel du championnat de Division 1 de football en Arabie Saoudite, à son joueur Mourad Delhoum, d'où son feu vert pour la conclusion de la transaction.

«Nous avons jugé que le contrat proposé par le club saoudien arrange les intérêts du joueur et de l'ESS, ce qui nous a poussé ainsi à donner une suite favorable à la demande d'Ennasr», a déclaré Hamar à l'APS.

«Après avoir bien étudié le contrat proposé à Delhoum de la part du club saoudien, j'ai donné mon aval pour effectuer la transaction. Vu les services qu'il a rendus à notre club, j'estime qu'on n'a pas le droit de l'empêcher de tenter une expérience à l'étranger comme il le souhaite», a-t-il ajouté.

La formation d'Ennasr a jeté son dévolu sur le milieu de terrain défensif de l'Entente à l'occasion du mercato d'hiver

afin de conforter ses chances dans la course au titre. Le responsable sétifien a informé, en outre, que le joueur de 28 ans qui se trouve depuis quelques jours en stage avec l'Entente en Espagne, rentrera aujourd'hui à Sétif avant de prendre la direction de Ryadh pour finaliser avec sa nouvelle formation.

«Coup de chance, Delhoum ne prendra pas part à la rencontre de Supercoupe d'Algérie qui opposera le champion en titre à l'USM Alger, détenteur de la coupe d'Algérie demain (16h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a encore précisé Hamar à l'APS.

L'Aigle noir, engagé dans la Ligue des champions d'Afrique à partir de février prochain, devra en revanche renforcer ses rangs par deux autres joueurs au cours de l'actuelle deuxième période d'enregistrement, après avoir déjà recruté à cette occasion l'ex-attaquant international algérien, Hameur Bouazza et le milieu offensif gabonais, Ze Ondo, selon Hamar.



**Mehdi Ghazi (Antalya Sport), deuxième recrue
hivernale du MC El Eulma**

Le meneur de jeu Mehdi Ghazi, qui évoluait au club turc d'Antalya Sport, s'est engagé pour 18 mois avec le MC El Eulma, a appris l'APS hier de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Il devient ainsi la deuxième recrue de «Babiyà» depuis l'ouverture de l'actuelle période des transferts d'hiver, le 15 décembre passé. Le club avait déjà engagé l'ex-attaquant international algérien, Karim Benyamina, qui a porté les couleurs de plusieurs clubs allemands, dont le dernier en date, Karlsruhe SC. Ghazi (23

ans) devrait rejoindre dans les prochaines heures sa nouvelle équipe en regroupement à Antalya (Turquie) pour préparer la phase retour du championnat, dont le coup d'envoi est prévu pour le 17 janvier.

Le MCEE avait terminé la première partie du championnat à la 7^e place avec 22 points, accusant un retard de sept unités sur leader, l'USM Alger. Le club devrait engager l'entraîneur français Jules Accorsi, en remplacement d'Abdelkader Iaïche, démissionnaire, qui vient d'atterrir au CR Belouizdad (Li, Algérie).

Le MC El Eulma est sur le point d'envisager l'entraîneur français Jules Accorsi, en remplacement d'Abdelkader Iaïche, démissionnaire, a appris l'APS mercredi auprès du club de la Ligue 1 algérienne de football. Accorsi, qui avait déjà eu une expérience en Algérie lorsqu'il avait drivé la JSM Béjaïa (2003-2005), est resté inactif pendant toute l'année 2013 après avoir quitté la sélection centrafricaine

qu'il a dirigée entre 2010 et 2012. Il devrait rejoindre prochainement les Vert et Rouge de la formation des Hauts-Plateaux en Turquie, où ils sont en regroupement du côté d'Antalya.

Avant de lorgner vers Accorsi, le président de MCEE, Arras Herrada, était en contacts avancés avec l'ancien international belge, Enzo Schifo, qui s'était même déplacé à El Eulma la semaine

passée. Il a fini toutefois par décliner la proposition de «Babiyà» car «n'ayant pas apprécié la qualité des infrastructures sportives» de la ville, selon les déclarations de Herrada à l'APS.

Le MCEE a terminé la première partie du championnat à la 7^e place avec 22 points, accusant un retard de sept unités sur le leader, l'USM Alger.



NIGERIA

Les Super-Eagles sans complexe



Comment ils se sont qualifiés ?

Placés dans le Groupe F aux côtés du Malawi, du Kenya et de la Namibie, les Nigérians étaient favoris dans la course à la qualification pour le dernier tour avant les barrages. Ils ont fait honneur à leur statut en ne perdant aucun match en phase de groupes. Ils ont concédé trois matches nuls, dont un inquiétant 1:1 contre le Kenya à domicile. Seul un but inscrit dans le temps additionnel de la deuxième période par Nnamdi Oduamadi leur a permis de décrocher un point à cette occasion. En barrages, le Nigeria est tombé sur l'Ethiopie, l'équipe la moins bien classée parmi les dix candidats. Il s'est imposé 2:1 à l'extérieur, avant de confirmer (2:0) devant son public.

Les joueurs-clé

Le sélectionneur Stephen Keshi n'hésite jamais à faire confiance aux joueurs en forme du championnat du Nigeria aux dépens de stars évoluant à l'étranger. Cette politique a payé lors de la Coupe d'Afrique des nations de la CAF 2013, remportée par les Super Eagles. Depuis, Keshi a visiblement trouvé la bonne formule. John Obi Mikel ayant réussi à atteindre une certaine régularité en équipe nationale. Il est ainsi devenu le principal dépositaire du jeu nigérian. Le gardien Vincent Enyeama apporte son expérience dans les buts tandis que Victor Moses, Ahmed Musa et Emmanuel Emenike sont efficaces dans le secteur offensif.

BON À SAVOIR
Sélectionneur actuel :
 Stephen Keshi
M meilleures performances en compétition FIFA : Huitième de finale de Coupe du Monde de la FIFA (1994, 1998) ; vainqueur de la Coupe du Monde U-17 de la FIFA (1985, 1993, 2007) ; vainqueur du Tournoi Olympique de Football Masculin (1996)
Stars du passé : Jay-Jay Okocha, Nwankwo Kanu, Rasheed Yekini

Passé en Coupe du monde

Impressionnant lors de ses deux premières apparitions mondialistes, en 1994 et 1998, où il a atteint le deuxième tour, le Nigeria s'est montré décevant depuis. Éliminé dès la phase de groupes à

trois reprises, il n'a pris que deux points lors de ses huit dernières rencontres dans l'épreuve. La décevante campagne sud-africaine effectuée sous les ordres de Lars Lagerback n'a certainement pas contribué à redorer le blason nigérian, mais la compétition préliminaire pour Brésil 2014 a offert l'occasion aux champions d'Afrique de redécoller.



«AlgerParis», un magazine traitant des relations algéro-françaises vient de paraître en France



«AlgerParis», un magazine proposant chaque deux mois une «meilleure» compréhension des relations franco-algériennes, vient de paraître à Paris, a annoncé mercredi son éditeur, All Contents Presse.

Présenté comme le Magazine pour l'Euroméditerranée, *AlgerParis* consacre sa couverture au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et à son homologue français, Jean-Marc Ayrault, posant devant les caméras à l'occasion de la rencontre intergouvernementale de haut niveau tenue les 16 et 17 décembre dernier à Alger.

Selon l'éditeur, cette nouvelle publication, qui intervient après le «succès» de *«ParisBerlin»* et de la *«Revue Tank»*, confirme la volonté de l'Agence de presse de «poursuivre ses expériences d'interculturalité appliquée» et de «sortir du débat franco-français».

«A sa façon et comme l'a fait *ParisBerlin*, *AlgerParis* entend contribuer à une meilleure compréhension mutuelle et proposera tous les deux mois son regard sur les relations franco-algériennes», écrit l'éditeur dont la nouvelle publication présente un menu de plus de 100 pages d'informations, d'interviews, d'enquêtes et de reportages jugés «inédits».

L'objectif de ce travail journalistique étant, selon ses initiateurs, de «décrypter» l'Algérie et la France d'aujourd'hui, d'apporter un regard croisé sur les deux pays et les relations qu'ils entretiennent, de dépasser préjugés et idées reçues, d'impulser un débat transgénérationnel, transculturel et transnational d'un nouveau genre, et d'élargir l'horizon franco-algérien par une démarche résolument tournée vers le futur et l'espace euroméditerranéen. Expliquant le choix de l'Algérie comme «destination média-tique», All Contents Presse signale qu'en France 5 à 7 millions de personnes sont directement concernées par l'Algérie et que sur le plan économique, les échanges ont triplé en douze ans dépassant les 10 milliards en 2010.

«Bon gré, mal gré, la France reste le premier fournisseur de l'Algérie en 2012. L'Algérie de son côté figure en tête des partenaires commerciaux de la France en Afrique et à la troisième place pour les exportations hors OCDE après la Chine et la Russie», fait remarquer l'Agence. Pour le directeur de la rédaction et de la publication, Olivier Breton, il a paru «indispensable» la création d'un nouvel magazine qui mette en lumière et réunisse, dans une seule publication, ces Algériens et ces Français qui «milite chaque jour dans leurs activités professionnelles, personnelles, sportives ou artistiques pour des relations enfin apaisées». Diffusé en 12 000 exemplaires, *«AlgerParis»* paraît simultanément dans les deux capitales. Une présentation au grand public est proposée pour le 20 janvier 2014 à l'Institut français d'Alger et à l'Institut du Monde arabe, début mars.

Football

RAOURAOUA REMET LES PENDULES À L'HEURE Vahid Halilhodzic reste à la tête de l'équipe nationale

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie Vahid Halilhodzic continuera d'exercer sa mission à la tête des Verts en prévision de la Coupe du Monde 2014 au Brésil, conformément au contrat qui lie les deux parties, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette affirmation de l'instance fédérale, intervient suite à certains articles de presse qui font état du départ du sélectionneur national Vahid Halilhodzic», précise la FAF sur son site officiel.

La Fédération algérienne de football a tenu à souligner par ailleurs que la préparation de l'équipe nationale à un événement aussi important, requiert «la mobilisation de tous les moyens nécessaires et notamment une totale sérénité».

Le ministre de la Jeunesse et des



Sports, Mohamed Tahmi, a estimé mardi que l'équipe algérienne de football avait besoin de «stabilité et de sérénité» pour bien se préparer au Mondial-2014 prévu du 12 juin au 13 juillet au Brésil.

Halilhodzic avait déclaré vendredi dernier, qu'il n'y avait aucun délai pour répondre à la demande de prolongation de son contrat avant la fin du mois en cours, précisant qu'il prendra sa décision après le Mondial 2014.

Le coach bosnien est lié par contrat

à la FAF jusqu'à la fin du Mondial prochain.

Raouraoua avait fixé à l'entraîneur Halilhodzic un délai jusqu'à fin janvier courant pour connaître sa réponse sur une éventuelle prolongation de contrat, et qu'il choisisra son successeur en temps voulu, s'il refusait de prolonger son contrat.

«Au Mondial 2014 au Brésil, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la République de Corée.

TRANSFERTS

Signature imminente de Mesaâdia (JS Kabylie) à l'ES Sétif

L'attaquant de la JS Kabylie, Ahmed Mesaâdia, est attendu aujourd'hui à Sétif pour s'engager avec l'Entente locale pour un contrat de 18 mois, a appris l'APS auprès de la formation de la Ligue 1 algérienne de football.

Un accord financier a été trouvé entre les deux clubs pour la conclusion de la transaction et permettre ainsi à Mesaâdia de devenir la troisième recrue hivernale du champion d'Algérie en titre au cours de la période hivernale, a ajouté la même source.

L'ESS, qui s'apprête à participer à la Ligue des champions africains pour la deuxième fois de suite, est également dans l'attente d'un autre attaquant pour renforcer ses rangs avant l'expérimentation de la deuxième partie d'enregistrement le 15 courant. Il s'agit d'un



joueur camerounais évoluant dans le championnat polonais, et qui devrait rejoindre la ville d'Aïn El Fouara dans les prochains jours pour boucler l'opération de recrutement, précise-t-on de même source.

L'Aigle noir, qui a terminé à la deuxième place la phase aller du championnat, a déjà engagé deux joueurs depuis le début du mercato d'hiver, en l'occurrence, l'ex-attaquant international, Hameur Bouazza (Racing Santander, Espagne) et le milieu offensif gabonais Zee Ondo (US Bitam, Gabon).

L'équipe vient de perdre, en revanche, les services de son capitaine et milieu de terrain, Mourad Delhoum, transféré à Al-Nasr Essaoudi, l'actuel leader du championnat de première division en Arabie Saoudite.

JUDO

Coup d'envoi à Constantine du championnat d'Algérie seniors

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie seniors de judo (hommes et dames) a été donné hier à la salle omnisports de la cité Zouaghi à Constantine.

Ce championnat dont les éliminatoires, entamées jeudi matin, ont déjà permis au judoka Lyès Bouyakoub (CRPEM Alger) de s'illustrer en se qualifiant pour les 1/4 de finale de la catégorie des 100 kg en venant à bout, tour à tour, de Zinedine Hakiki (Alger) et de Mohamed Bouteldja (Mostaganem).

Qualificatif pour le championnat d'Afrique de la discipline, prévu en avril prochain, ce championnat national en «individuel», organisé pour la première fois à Constantine, réunit 500 athlètes dont 120 dames.



APS